

RDC et sa place réelle dans le concert des Nations : Analyse des obstacles de la convertibilité de ses atouts en puissance régionale

Par SADIKI Rubens

Université de Kindu

INTRODUCTION

1. Etat de la question

Pour porter la lumière à notre recherche, il s'avère nécessaire de reconnaître le mérite des travaux antérieurs. En effet, un travail scientifique est considéré comme un complément et/ou un dépassement des travaux qui l'ont précédé.

BALLEY GULLER¹ soutient que la lecture d'ouvrages des chercheurs permet de présenter leurs pensées, d'apprécier les difficultés qu'ils ont rencontrées et les moyens qu'ils ont utilisés pour les surmonter et de saisir l'originalité de leur contribution et des lacunes qu'un autre chercheur devra combler. Elle permet en outre d'utiliser les résultats déjà acquis afin que la recherche à entreprendre soit mieux faite et plus utile.

C'est dans le même sens qu'on souligne que l'état de la question est cette partie du travail où le chercheur fait allusion aux travaux antérieurs pour éviter des redites. C'est ici où il doit faire toute sorte de démarcation entre les recherches antérieures et la sienne.

Plusieurs chercheurs ont déjà mené des études sur la question de la puissance de la RDC. Ainsi, dans le cadre de la présente étude, nous avons consulté les travaux des auteurs ci-après.

¹BALLEY G, *la recherche en sciences humaines*, Paris, éd. Universitaire, 1970, p.33.

JOSEPH APOLO MSAMBYA² dans son Travail de Fin de Cycle, a parlé sur « *les forces et les faiblesses de la RDC dans les relations internationales africaines* ». L'objet de son étude était de savoir les forces, faiblesses et les facteurs de puissance dont la RDC dispose pour la matérialisation de celle-ci.

A l'issue de ses recherches, l'auteur est arrivé aux résultats selon lesquels, il est aisé de constater que les faiblesses priment sur les forces bien que nombreux de facteurs de puissance des Etats existent en RDC et que celle-ci regorge de beaucoup d'atouts qui lui permettraient de reprendre très vite une place de choix dans le concert des nations tant au niveau régional que mondial. Les ressources naturelles d'une valeur insoupçonnée dont elle dispose (ressources minières, forestières, hydriques, énergétiques, etc. lui donnent le qualificatif de « scandale géologique ») et constituent pour elle des facteurs d'une puissance énorme. Vis-à-vis de cette incapacité de la RDC à transformer les atouts dont elle dispose en éléments de puissance réelle sur le continent Africain, ce géant état est devenu presque inexistant sur la scène Africaine et s'il peut exister, c'est parce qu'il est devenu une proie que chaque pays veut englober. Même le moindre des plus petits pays en Afrique risque de se soulever et manifester ses ambitions contre la RDC.

En analysant profondément ce travail, nous avons constaté que l'auteur a échappé à sa deuxième préoccupation du fait qu'il n'a rien démontré sur la manière dont la RDC exploite les facteurs de puissance qu'elle dispose dans la matérialisation de sa puissance, mais aussi, nulle part l'auteur n'a montré les faiblesses de la RDC, ce qui pousse à nous interroger par quelle magie l'auteur a conclu que celles-ci priment sur les forces.

SENICK EKWE³, dans son travail de fin de cycle a examiné « *les forces et faiblesses de la RDC dans le système géopolitique Africain* » ; s'est préoccupé de savoir la place de la RDC dans le système géopolitique Africain mais aussi de connaître la force et la faiblesse de la RDC dans le système géopolitique Africain.

A l'issue de ses investigations, l'auteur est arrivé aux résultats selon lesquels, il est aisé de constater que les faiblesses priment sur les forces bien que nombreux de facteurs de puissance des Etats existent en RDC et que celle-ci regorge de beaucoup d'atouts qui lui permettraient de reprendre très vite une place de choix dans le concert des nations tant au niveau régional que mondial. Les ressources naturelles d'une valeur insoupçonnée dont elle dispose (ressources minières, forestières, hydriques, énergétiques, etc. lui donnent le

² J. APOLO MSAMBYA, *les forces et les faiblesses de la RDC dans les relations internationales africaines*, TFC, FSSPA, UOB, 2008-2009, inédit.

³ S. EKWE, *les forces et faiblesses de la RDC dans le système géopolitique Africain*, TFC, FSSAP, UNIKIN, 2012-2013, inédit.

qualificatif de « scandale géologique ») et constituent pour elle des facteurs d'une puissance énorme. Vis-à-vis de cette incapacité de la RDC de transformer les atouts dont elle dispose en éléments de puissance réelle sur le continent africain, ce géant état est devenu presque inexistant sur la scène africaine et s'il peut exister, c'est parce qu'il est devenu une proie que chaque pays veut engloutir. Même le moindre des plus petits pays en Afrique risque de se soulever et manifester ses ambitions contre la RD. Congo.

En examinant vigilement ce travail, nous avons constaté que la conclusion de ce travail est identique à celle de l'auteur cité ci-haut, ce qui nous pousse à dire que l'un entre les deux aurait plagié la conclusion de l'autre.

Augustin BWENGE KAHIMBI⁴ dans son mémoire a parlé sur « *la problématique de la vocation Africaine de la RDC comme puissance politico-économique : état de lieu et perspectives* ». L'auteur cherchait à savoir les causes de la rupture de la vocation Africaine de la RDC comme puissance économique mais aussi les moyens pour lesquels la RDC doit sortir de cette rupture pour jouer le rôle de leadership en Afrique centrale, et enfin les facteurs déterminant de la RDC comme puissance politico-économique.

A l'issue de ses recherches, l'auteur est arrivé aux conclusions selon lesquelles la RDC a connu un long moment des conflits qui l'ont remis à une épreuve d'émergence. Les protagonistes avaient comme revendications : la mauvaise gouvernance en ayant aussi comme ambitions de prendre le pouvoir par les armes, les autres préconisant la partition du pays car étant vaste, il y aurait un problème de la gérer, mais aussi, les autres sont contre cette thèse car, ils estiment que l'immensité territoriale de la RDC lui confère un élément de puissance. La montée en puissance de l'ethnicité a été à la base des conflits en République Démocratique du Congo car, certaines ethnies se réclament être marginalisées par le pouvoir ; la politique de bon voisinage a été l'instrument à envisager pour mettre un climat d'apaisement et de coopération entre les pays frontaliers de la RDC grâce aux facteurs économiques, géographiques et démographiques de la RDC ; celle-ci serait une puissance politico-économique capable d'influencer les Relations Internationales Africaines et internationales en général mais, c'est une question de les remettre en valeur.

En effet, de manière générale, il se dégage une ressemblance les travaux de nos prédécesseurs et le nôtre dans la mesure où nous analysons tous le problème lié à la place de la RDC dans le concert des nations malgré ses nombreux atouts.

⁴ A. BWENGE KAHIMBI, *la problématique de la vocation Africaine de la RDC comme puissance politico-économique : état de lieu et perspectives, mémoire, FSSPA, UNIGOM, 2008-2009, inédit.*

Cela étant, à la différence de nos prédécesseurs, notre étude propose d'analyser les obstacles qui empêchent la RDC à occuper une place de choix dans le concert des nations, devenir même une puissance régionale pour enfin proposer les stratégies que doit développer ce pays pour transformer ses potentialités en puissance réelle et occuper cette place de choix tant rêvée dans le continent Africain.

2. Problématique

FOULIQUIE et **St Jean**⁵ considèrent la problématique comme la « branche qui se préoccupe de la recherche et de la classification systémique des problèmes relatifs soit à un domaine particulier de la connaissance, soit dans son ensemble ».

Raymond QUIVY et **Luc Van CAMPENHOUDT**⁶ soutiennent que la problématique est l' « approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adapter pour traiter un problème. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger. Elle fait donc le lien entre l'objet d'étude et les ressources théoriques que l'on pense adéquates pour l'étudiant ».

SHOMBA S⁷ Comprend par problématique, un « ensemble des questions posées dans un domaine de la science en vue de rechercher des solutions qui s'imposent ».

François DEPELTEAU⁸ pour sa part, la « problématique est une question de départ ou une interrogation écrite qui précise le sujet de la recherche ; elle permet non seulement de préciser l'interrogation qui travail l'esprit du chercheur, mais en plus, elle détermine l'étendue de la recherche et évite ainsi un enlisement décourageant, un gaspillage d'énergie et une perte de temps.

Elle est aussi pour **BRIMO**⁹ une « représentation et une démarche intellectuelle faite pour résoudre un problème posé ».

En effet, rappelons que les Etats possèdent les éléments ou les déterminants qui ont de l'influence dans le système international qu'on appelle « facteurs en Relations Internationales » mais aussi, les critères de puissance qui les distinguent. C'est ainsi qu'on

⁵FOULIQUIE et St Jean R., *Dictionnaire de la langue philosophique*, Paris, éd. PUF, 1962, p.202.

⁶ R. QUIVY et L.V., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, 2^{ème} éd. Dunod, 1998, p.35

⁷SHOMBA S., *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique en sciences sociales*, éd. PUK, Kinshasa, 2013, p.38.

⁸F. DEPELTEAU, *la démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, Québec, de Boeck, 2000.p.39

⁹BRIMO A., *Les méthodes des sciences sociales*, éd. Mont-chrétien, Paris, 1972, p.88.

trouve les hyper puissances, les puissances régionales et les petites puissances, lesquelles permettent aux uns de dominer sur les autres.

Une puissance internationale est une notion qui englobe les forces possédées par un pays, lui permettant d'influencer voire d'imposer sa manière de voir ou de faire à d'autres pays du monde. C'est une notion évolutive dans le temps et dans l'espace, marquée par des continuités et des ruptures, et donc des étapes dans l'ascension ou le déclin de la puissance.

Le caractère multidimensionnel de la puissance est capital à la fois comme critère d'analyse et pour l'appréhension de la réalité du monde. La puissance d'un pays comprend : le potentiel militaire, la capacité à influencer certaines décisions dans les instances internationales comme l'ONU ou l'OMC, la puissance économique lui donnant les moyens financiers de ses ambitions, la capacité de séduction de sa culture par la langue ou l'attrait de son cinéma.

La puissance est le poids d'un pays sur la scène internationale ; on peut analyser la puissance selon le poids territorial et démographique d'un pays, son influence culturelle, militaire et diplomatique, son pouvoir économique et sa capacité à agir. On parle du hard power, du soft power et du smart power d'un pays.

La puissance d'un pays peut évoluer dans le temps, c'est ainsi qu'en 1998 les Etats-Unis représentaient 20,5% du PIB mondial et la Chine représentait 7% du PIB mondial ; vingt ans plus tard, les Etats-Unis n'en représentent plus que 15% et la Chine en représente plus que 19%. Pour comprendre la notion de puissance, il faut analyser les fondements, les composantes et les mutations de la puissance d'un certain nombre d'états au cours de l'histoire et dans le monde actuel.

Depuis 1960, lorsque la RDC accède à l'indépendance, les contraintes internationales et Africaines d'une part et la dynamique de la politique interne d'autre part se chevauchent avec pour conséquence un dilemme pour l'Etat : agir ou subir ; alors que le premier gouvernement voulait faire jouer au Congo un rôle important sur l'échiquier Africain, pour certains milieux politiques belges, le Congo devait maintenir un profil bas.

Actuellement, pas mal d'Etats veulent se tracer une quelconque ligne de conduite en prouvant leur existence par la recherche de la puissance sous toutes ses formes ; la RDC possède les atouts nécessaires à tel point qu'on la qualifie d'un Brésil d'Afrique ; un autre Brésil aussi richement doté en ressources les plus diverses ; un pays qui a tout ; il a l'eau et donc l'énergie(le fleuve Congo, long de 4700 Km est le plus puissant d'Afrique) ; il a les terres(plus de quarante millions d'hectares de terres arables sans compter des savanes à bétail immenses) ; il a les forêts, il a toutes les matières premières imaginables :Cuivre, coltan,

cassitérite, diamant, or, etc. et l'essentiel peut-être, il a une population qui fait front avec une rare vaillance et une formidable inventivité à des conditions de vie souvent difficiles et parfois épouvantables du fait des conflits.

Alors qu'on pensait que, la RDC avec ces facteurs et atouts de puissance, occuperait une place de choix dans le concert des nations et être même une puissance tant au niveau régional que mondial.

Au regard de l'objet poursuivi et du problème de recherche explicités ci-dessus, les interrogations ci-dessous nous aideront à orienter notre travail :

- Quels sont les obstacles empêchant la RDC de devenir une grande puissance régionale et ce, malgré ses nombreux atouts ?
- Quels sont les atouts de puissance que dispose la RDC pour devenir une grande puissance régionale ?
- Quelles sont les stratégies que doit développer la RDC pour transformer ses potentialités en puissance réelle et occuper ainsi sa place de choix dans la région africaine ?

3. Hypothèses

Selon **ALBARELLO**¹⁰, l'une des exigences de la recherche scientifique est qu'il ne faut non seulement pas savoir soulever les problèmes en posant certes des questions mais aussi, savoir y réserver des réponses hypothétiques, lesquelles réponses servent véritablement de fil conducteur de la recherche puisque c'est également elles qui suggèrent les techniques et les méthodes de recherche à mettre en œuvre ultérieurement.

OMAR AKTOUK¹¹ à son tour, dit qu'une hypothèse est en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver ; c'est la formulation pro-forma de conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement.

Et pour **PIRETTE RONGERE**¹², l'hypothèse n'est autre qu'une « proposition de réponses aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir les réponses ».

¹⁰ALBARELLO L, *Apprendre à chercher, éd. De Boeck, Bruxelles, 1999, p.43.*

¹¹OMAR A, *méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, presse de l'université du Québec, Québec, 1987, p.58.*

¹²P. RONGERE, *méthodes des sciences sociales, Dalloz, Paris, 1979, p.20.*

De notre part, nous disons que les hypothèses sont tout simplement « une série de proposition des réponses provisoires au regard des questions posées ou soulevées à la problématique ». Des réponses qui seront affirmées ou infirmées après une descente sur terrain.

C'est à la lumière de ce qui précède que nous nous proposons les réponses provisoires ci-dessous :

Nous pensons que le déficit de leadership et la mauvaise gouvernance du point de vue interne ; l'ingérence des puissances, le manque d'une ligne claire au niveau international, la position géographique de la RDC du point de vue externe, seraient les obstacles qui empêchent la RDC de devenir une grande puissance régionale malgré ses nombreux atouts ;

Nous estimons que, les ressources minières, forestières, hydriques, énergétiques, la position favorable de la RDC à l'Equateur, les hydrocarbures, une démographie importante, les sols riches et fertiles, un large réseau hydrographique, etc. seraient les atouts que dispose la RDC pour devenir une grande puissance régionale ;

En fin, se solidifier et se reconstruire de l'intérieur, changer radicalement la nature du pouvoir Congolais, reformer l'armée et doter à celle-ci des moyens conséquents (les armes dissuasives par exemple), promouvoir les valeurs démocratiques, sur le plan interne ; définir une politique internationale en regardant où le pays peut avoir plus d'intérêts parmi les nombreuses organisations internationales qu'il fait partie, se retirer dans certaines moins bénéfiques pour le pays, faire une politique étrangère avec le partenariat gagnant-gagnant au niveau externe, seraient les stratégies que doit développer la RDC pour transformer ses potentialités en puissance réelle et occuper sa place de choix dans la région africaine.

4. Objectifs du travail

Comme nous pouvons nous en rendre compte, de ces hypothèses découlent inévitablement les objectifs ci-après :

- Connaître les obstacles qui empêchent la RDC de devenir une grande puissance régionale ;
- Démontrer les atouts que dispose la RDC pour devenir une grande puissance régionale ;
- Proposer les stratégies que doit développer la RDC pour transformer ses potentialités en puissance réelle et occuper enfin une place de choix dans la région africaine.

5. Choix et intérêt du sujet

5.1. Choix du sujet

Plusieurs phénomènes sont observés par les chercheurs dans les différents domaines de la vie. De tous les phénomènes internationaux de l'heure, Deux constats amers nous ont poussé à faire le choix de ce sujet : la non corrélation des potentialités de la RDC à son poids réel dans le concert des nations ainsi que l'incompatibilité des théories apprises sur la RDC aux réalités vécues.

5.2. Intérêt du sujet

Ce sujet a milité un triple intérêt ; il s'agit de l'intérêt scientifique ou théorique, de l'intérêt social ou pratique et enfin de l'intérêt personnel ou individuel.

Du point de vue scientifique ou théorique, ce travail servira à tous ceux qui auront la curiosité scientifique d'approfondir leurs études sur ce domaine mais aussi, il servira de même à tous les chercheurs qui auront besoin d'avoir les informations de leurs recherches sur le thème similaire à celui-ci.

Au plan social ou pratique, ce travail fera connaître à la population Congolaise en général et aux autorités congolaises en particulier, les atouts de puissance que dispose la RDC pour devenir une puissance régionale, les obstacles qui empêchent ce pays de devenir cette puissance et enfin les stratégies que doit développer la RDC pour transformer ses potentialités en puissance réelle et occuper une place de choix dans le continent africain.

Du point de vue personnel, la présente étude nous a permis non seulement à approfondir les connaissances apprises au cours de notre formation mais aussi à rabibocher ou à réconcilier les connaissances théoriques apprises et les réalités pratiques.

6. Délimitation du sujet

Pour des raisons de commodité, nous nous sommes proposé de délimiter notre travail dans le temps et dans l'espace.

Dans le temps, notre travail couvre une période allant de 2018 à 2023 ; 2018 parce que pendant cette période, nous avons assisté, pour la troisième fois, en République Démocratique du Congo, aux élections démocratiques, libres et transparentes et l'année 2023 coïncide avec la fin du mandat du président Félix Antoine Tshisekedi qui, à son accession au pouvoir avait promis de faire de la RDC une Allemagne d'Afrique.

Dans l'espace, notre étude couvre l'espace de la République Démocratique du Congo, un pays situé au centre de l'Afrique et disposant d'atouts géographiques, géopolitiques, géostratégiques, géoéconomiques énormes pour sa montée en puissance.

7. Méthodologie du travail

Tout travail scientifique doit suivre une certaine démarche méthodologique. Ainsi, il n'y a pas d'observation d'une réalité sociale sans un minimum des théories au départ.

R.K Merton disait : « on ne regarde pas ce qui se passe dans la société sans avoir quelques idées préconçues ou quelques hypothèses de bon sens issues d'autres recherches en sciences ». ¹³

7.1. Méthode

Une étude scientifique suppose l'utilisation des méthodes et des techniques appropriées pour atteindre la vérité ; dérivant du grec « metha », le mot méthode signifie : "la voie, la route ou le chemin". Elle est donc la voie à suivre par un chercheur pour atteindre un objectif ou une destination. Les définitions varient d'un auteur à un autre.

Selon **J. THEUNISSEN**¹⁴, la méthode est la direction donnée à l'intelligence, la voie suivie naturellement par l'esprit pour acquérir la science avec facilité et sûreté.

Jean Louis LAUBET DEL BAYLE¹⁵ la définit comme l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée.

Pour **Claude JAVEAU**¹⁶, la méthode est une démarche intellectuelle qui vise d'un côté à obéir rigoureusement à un objet d'une science et d'autre côté à obéir le raisonnement portant cet objet de la manière la plus rigoureuse possible.

RENOULD FILLIEULE et **RAYMOND BORDON**¹⁷ à leur tour, définissent les méthodes comme « ensemble des principes qui guident les scientifiques à élaborer des nouvelles théories et à procéder à l'analyse critique des théories existantes.

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons fait recours à la méthode dialectique matérialiste selon le schéma Politzerien et Verhaegenien¹⁸.

¹³ Merton R.K., *Eléments des théories et méthodes sociologiques*, Paris, éd. Plon, 1965, p.156.

¹⁴THEUNISSEN J., *l'éducation intellectuelle*, Kinshasa, CRP, 1966, p.12.

¹⁵LAUBET D.B Jean Louis., *initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales*, l'Harmattan, Paris, 2000, p.120.

¹⁶ Claude J., *comprendre la société*, Paris, participation, 1976, p.68.

¹⁷RENOULD F., et RAYMOND B., *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1979, p.403.

¹⁸POLITZER et BÉNOIS VERHAEGEN cités par ESISO ASIA AMANI, *notes de cours de méthode de Recherche en Sciences Sociales*, G2 R.I, FSSAP, UNIKI, 2015-2016. Inédit.

Selon le schéma Politzerien et Verhaegenien, quatre lois ci-dessous sont mises en exergue pour analyser cette réalité sociale et dégager l'explication conformément à nos hypothèses du travail :

- ✓ La loi de l'action réciproque ou de la connexion universelle explique que, tout se tient, tout influe sur tout, rien n'existe seul, que chaque parcelle de matière agit sur les autres, qui, à leur tour agissent sur elle ; tout dans le monde agit sur tout. Appliquée dans la présente étude, cette loi va nous permettre à découvrir les autres raisons ou causes qui, derrière les raisons internes, participent au sous-développement de la RDC et empêchent à celle-ci d'occuper une place de choix dans le concert des nations et devenir une puissance régionale ;
- ✓ La loi du mouvement, du changement universel, la loi du développement universel ou loi de développement incessant, stipule que, tout se transforme, rien ne reste où il est. Appliquée dans le présent travail, cette loi nous aidera à faire montrer aux dirigeants congolais, les atouts de puissance que possède la RDC et que, si on change la façon de gérer la chose publique, cette situation de son impuissance ne restera pas telle qu'elle est mais, elle peut changer.
- ✓ La loi de la contradiction ou la loi de la lutte des contraires (l'unité des contraires), explique que, rien ne commence jamais exactement, que toute chose, tout phénomène enferme toujours des éléments contradictoires, inséparables l'un à l'autre et sont en lutte perpétuelle et c'est cette lutte précisément qui fait progresser le processus, c'est cette lutte qui donne le mouvement. Appliquée dans ce travail, cette loi va nous aider à faire comprendre aux autorités de la RDC que les autres puissances sont en lutte pour bloquer la RDC de devenir une puissance régionale malgré les atouts de puissance qu'elle possède.
- ✓ La loi du changement qualitatif ou loi du progrès par bond, stipule que, tant dans la nature que dans la société, d'une manière générale et dans chaque cas concret, les changements qualitatifs ne peuvent se produire qu'à travers les changements quantitatifs par addition ou soustraction. A ce niveau, les choses changent et sont relatives dans le temps et dans l'espace. Appliquée dans ce travail, cette loi va nous aider à donner l'ambition à la RDC de lutter contre toute forme d'antivaleurs, d'ingérence et de dicta extérieurs afin de changer cette situation anormale dans le grand but de permettre d'abord le développement interne du pays, puis la reprise d'une place de choix dans le concert des nations et proposer les mécanismes nécessaires pour devenir une puissance régionale.

7.2. Techniques

En se référant au professeur **MULUMBATI NGASHA**¹⁹, la technique est définie comme étant un instrument qui permet de découvrir ou d'observer les faits et de recueillir les différentes données sur ces faits.

Elle est aussi définie par **GOOD J. WILLIAM**²⁰ comme l'ensemble d'outils utilisés dans la collecte des données chiffrées et non chiffrées qui devront plus tard, être soumises à l'interprétation et à l'explication grâce aux méthodes.

Pour récolter les données susceptibles à la matérialisation de cette méthode, deux techniques ont été exploitées notamment la technique documentaire ainsi que la technique audio-visuelle.

La technique documentaire nous a permis d'appréhender les informations contenues dans les différents documents en rapport avec notre étude et c'est en dur et en version électronique ;

La technique audio-visuelle nous a permis de compléter les informations nécessaires à travers les médias.

En effet, l'analyse de contenu nous a permis de traiter les informations ou données récoltées pendant toute notre période d'enquête.

8. Difficultés Rencontrées

La mise en œuvre d'un édifice ne donne aucune prise à la facilité ; les difficultés réelles résident dans l'accès aux données nécessaires. Nous ne pouvons pas manquer de souligner l'évidence de l'insuffisance des documents adéquats pour une meilleure appréhension des questions posées dans le travail.

A cela s'ajoute les difficultés liées aux moyens qui sont toujours limités pour nous rendre compte des faits dans leur véracité.

La mauvaise situation économique et financière nous a été un grand blocage et c'est sans étonnement qu'elle peut manifester son influence négative sur la forme et même le fond de cette humble œuvre scientifique.

Heureusement muni de bravoure, d'assiduité et d'abnégation, nous nous sommes milité pour que ce travail arrive à terme.

¹⁹MULUMBATI NGASHA, *introduction à la science politique*, Lubumbashi, éd. Africa, 1977, p.36.

²⁰ GOOD W. *Méthodologie de recherche scientifique*, éd. MES, Kinshasa, 2001, p.60.

9. Subdivision du travail

En effet, le présent travail s'articule autour de trois chapitres, précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion.

Ainsi, le chapitre premier porte sur les considérations générales ; le chapitre deuxième démontre les atouts de puissance de la RDC ; et le chapitre troisième ou le dernier parle de l'analyse des obstacles de la convertibilité des atouts de la RDC en puissance régionale et les perspectives d'avenir.

Chapitre premier : CONSIDERATIONS GENERALES

Dans ce chapitre, il sera essentiellement question non seulement de définir les concepts clés de notre objet d'étude, mais aussi de présenter le cadre d'étude ainsi que le cadre théorique de notre travail.

Section Première : Définition des concepts de base

Dans cette première section, il sera question de définir les concepts clés de notre objet d'étude ainsi que les notions connexes afin d'avoir une compréhension harmonieuse avec nos lecteurs.

§1. Obstacles

Du latin « obstaculum », désigne tout ce qui s'oppose à la marche, ce qui empêche de passer ou encore tout ce qui retarde une action ; le dictionnaire universel, don de la coopération française, précise qu'est obstacle, « tout ce qui s'oppose à la progression »²¹.

Il désigne également « tout ce qui empêche d'avancer ; tout objet qui s'interpose, qui se trouve sur le trajet de quelque chose ; qui empêche ou retarde une progression ; chacune des difficultés qui sont à franchir par des coureurs, des cavaliers, des motocyclistes sur un parcours déterminé »²².

Nous pouvons dire que, un obstacle est tout ce qui arrête ou ralentit le mouvement, la progression, le passage de quelqu'un ou de quelque chose ; tout entrave qui empêche l'accomplissement ou la réalisation du progrès, mieux, qui bloque tout avancement. Et dans le

²¹Dictionnaire universel don de la coopération française, Paris, éd. Zied Hachette, édicef, 1988, p.1503

²²Dictionnaire La Rousse, [en ligne], disponible sur www.larousse.fr. Consulté le 23 juillet 2023 à 00h00'

cadre de ce travail, ce sont les barrières qui empêchent la RDC de devenir une puissance tant au niveau continental que mondial.

§2. Atouts

Le mot atout nous renvoie à une couleur choisie ou prise au hasard et qui l'emporte sur les autres dans certains jeux de cartes ; une chance ou un moyen de réussir.²³ C'est aussi les potentialités de mener le bien être.

Dans le cadre de ce présent travail, ça fait le pluriel puisse qu'il y en a plus d'un dans le domaine de la géopolitique en RDC ; c'est pourquoi, nous appelons « atouts », toutes les potentialités naturelles et humaines que possède la RDC susceptibles de lui permettre d'émerger (de rayonner sur le plan sous régional, régional et mondial) ; bref de devenir une puissance.

§3. Puissance régionale

Le mot « puissance » est employé dans plusieurs domaines avec significations particulières. En relations internationales, la puissance est le « contrôle de l'esprit et des actions des autres ».²⁴ C'est la capacité d'un acteur à obtenir des autres acteurs qu'ils infléchissent leurs actions et leurs conduites dans le sens de ses propres intérêts, sans consentir en retour de concessions de même valeur. Elle est donc relationnelle, c'est-à-dire qu'elle est toujours exercée par rapport à l'autre ; l'exercice de la puissance n'est pas une fin en elle-même, l'Etat y recourt pour sauvegarder ses intérêts.

Elle est un caractère de ce qui exerce une grande influence sur quelqu'un ; un pouvoir de dominer, d'imposer son autorité ; force pouvant produire un effet, une énergie.²⁵

Raymond Aron²⁶ la définit comme la « capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités ».

Pour **Serge Sur**²⁷, Elle est la « capacité de faire, de faire faire, d'empêcher de faire ou de refuser de faire ». En bref, la puissance n'est pas un absolu, mais relation humaine.

Max Weber²⁸ définit la puissance comme « toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale, sa propre volonté contre la résistance d'autrui ».

Robert DHAL²⁹ à son tour, définit la puissance comme la « capacité d'obliger l'autre à faire ce dont il cesserait, autrement abstenir ».

Alors, la puissance régionale par contre, désigne un Etat qui possède des leviers de puissance à l'échelle de l'espace auquel il appartient (continent, sous-continent).³⁰

²³Dictionnaire La rousse, éd. La rousse.fr, Paris, 2013, p.80

²⁴LABANA LASAY'ABAR, *les relations internationales*, éd. Syrius, Kinshasa, 2004, p.265

²⁵Dictionnaire La rousse, éd. La rousse.fr, Paris, 2013, p.899

²⁶R. Aron, *paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962, p.17

²⁷Serge SUR cité par Richard KADIEBWE, *notes de cours de Relations Internationales, G1 R.I, FSSAP, UNIKI, 2015-2016 ; Inédit.*

²⁸Max Weber, *économie et société*, éd. De poche, pocket, 1921, p.132

²⁹Robert DHAL, cité par Jérémie MASIMAGO, *notes de cours des politiques étrangères des grandes puissances, L1 RI, FSSPA, UNIKI, 2017-2018, inédit.*

Dans le domaine des relations internationales, la puissance régionale est définie comme un Etat qui détient un certain pouvoir et une influence inégalée sur une région donnée en matière d'économie et de forces armées.³¹

Dans le cadre de notre étude, il s'agit des puissances qui ont une forte volonté ou vocation de rayonner et de projeter leur sphère d'influence dans un rayon géographique bien déterminé, tel est le cas de la RDC en Afrique en général et en Afrique des grands lacs en particulier ; elle est donc cette capacité que possède la RDC d'imposer son autorité dans la région Africaine en générale et celle des grands lacs en particulier.

§4. Notions Connexes

4.1. Facteurs de puissance

Le mot « facteur » varie selon les domaines ou le contexte dans lequel il est utilisé. En politique étrangère par exemple, il signifie support, soubassement ou déterminants.

En électricité, le facteur de puissance est tout simplement un rapport de la puissance active dissipée dans un circuit électrique.³²

Pour notre part, ce concept est compris comme étant l'élément agitateur ou influençant l'émergence de la RDC en puissance régionale.

4.2. Développement

Selon **François Perroux**³³, le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global ; il ajoute encore que le développement, c'est nourrir les hommes, soigner les hommes, déplacer les hommes, etc.

C. Bialès³⁴ quant à lui, le développement est l'ensemble des changements observables dans le système économique et social qui conditionnent la croissance ; il est alors, une action qualitative qui implique des changements des structures démographiques, sociales et mentales favorisant et accompagnant la croissance économique.

Et pour **GOFFAUX**³⁵, le développement est l'ensemble des changements dans les mentalités, les habitudes sociales et les institutions d'une population, qu'ils mettent celle-ci en état d'opérer sa croissance.

4.3. Politique étrangère

³⁰Maxicours en ligne sur [https:// www.Maxicours.com](https://www.Maxicours.com) /se/cours/ puissances internationales, régionales et marge. Consulté le 23 juillet 2023 à 00h2'

³¹« Puissance régionale », [en ligne], disponible sur fr.m.wikipedia.org. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h5')

³²Dictionnaire La rousse, éd. La rousse.fr, Paris, 2013, p.44

³³F. Perroux, introduction à l'aide internationale aux PVD, Tome I.

³⁴C. Bialès cité par Désiré Ngirumpatse, *Analyse de l'effet des crédits octroyés par les institutions du micro finance au développement socio-économique de ses membres*, Mémoire, L2 économie, Université Laïque adventiste de Kigali, 2008-2009, Inédit.

³⁵GOFFAUX cité par Franck MBEMBA MALEMBE, *incidence du commerce international sur le développement économique de la RD Congo*, Mémoire, L2 gestion et commerce international, Université Chrétienne Cardinal Malula, 2008-2009, Inédit.

Le concept « politique étrangère » est défini de plusieurs manières selon les différents auteurs.

Pour **ANDREW H. BERDING**³⁶, la politique étrangère est la « base et le cadre des relations d'une nation avec les autres ; elle est fondée sur un ensemble des principes guidant la conduite d'une nation dans ses rapports avec l'étranger ; elle a pour but la sécurité et le progrès de cette nation. Certains pays cherchent à atteindre cet objectif par des moyens justes, en tenant compte comme il convient de droit et aspirations d'autrui ; pour d'autres, tous les moyens sont bons » ;

Marcel MERLE³⁷ définit la politique étrangère comme la « partie de l'activité de l'Etat tournée vers le dehors », c'est-à-dire qui traite par opposition à la politique interne, des problèmes qui se posent au-delà des frontières nationales.

Pour sa part, **James ROSNAU**³⁸ la définit comme « l'effort d'une société nationale de contrôler son environnement externe par la préservation des situations favorables et la modification des situations défavorables à ses intérêts ».

4.4. Insécurité

L'insécurité est l'état d'un lieu qui n'est pas sûr, qui est soumis à la délinquance ou à la criminalité ; état de quelque chose qui est instable, précaire³⁹.

4.5. Frontière

Le mot frontière désigne une délimitation entre deux choses différentes, une limite qui sépare deux Etats.⁴⁰

La frontière est donc une limite de caractère international établie en vertu d'un traité, d'une négociation, d'un règlement juridictionnel ou arbitral et dont l'existence matérielle sépare des espaces territoriaux voisins où s'exercent des souverainetés distincts.⁴¹

Section Deuxième : Cadre d'étude : République Démocratique du Congo

§1. Historique

Le pays qui porte aujourd'hui le nom de la République Démocratique du Congo est peuplé depuis au moins 200 000 ans av. J.C. environ. Il y eut des grands Etats centralisés sur ce territoire comme le royaume Kongo, Kuba, empire Lunda, Luba, etc. L'espace du territoire

³⁶JOSEPHAT LAROCHE, *la loyauté dans les Relations Internationales*, éd. L'Harmattan, Paris, 2002, p.57

³⁷Marcel M., cité par Jérémie MASIMANGO, *notes de cours déjà cité*.

³⁸James ROSNAU, cité par DAVID MWANAKIFININI, *notes de cours des Relations extérieures de la RDC, LI RI, FSSPA, UNIKI, 2017-2018, inédit*.

³⁹Dictionnaire La Rousse, [en ligne], disponible sur www.larousse.fr. Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 8'

⁴⁰Dictionnaire La rousse, éd. La rousse.fr, Paris, 2013, p.485.

⁴¹Encyclopédie Encarta 2009, p.478

congolais fut occupé par ces différents royaumes et empires dont les peuples étaient les pygmées et les bantous.

Les européens ne reconnaissent la région qu'en 1482-1483 avec la découverte de l'embouchure du fleuve Congo par le marin portugais Diego Cão. Le royaume Kongo est alors à son apogée. A partir de 1879, l'explorateur Henry Morton Stanley explore l'intérieur du futur pays pour le compte du roi des Belges Léopold II. Au cours de la conférence de Berlin (1884-1885), ce dernier parvient à faire reconnaître aux autres puissances européennes sa prise de possession du Congo. C'est le début de la colonisation. Le secteur contrôlé prend le nom d'Etat indépendant du Congo bien qu'il soit en fait la propriété personnelle de Léopold II. Depuis lors, le pays ne faisait que changer l'appellation à chaque événement ou circonstance politique donné⁴².

Ainsi, depuis lors jusqu'à nos jours, six (6) appellations se sont déjà succédées à savoir :

- L'Etat Indépendant du Congo (EIC) de 1885 à 1908 ;
- Le Congo Belge, de 1908 à 1960 ;
- La République du Congo de 1960 à 1964 ;
- La République Démocratique du Congo de 1964 à 1971 ;
- La République du Zaïre, de 1971 à 1997 ;
- République Démocratique du Congo de 1997 à nos jours.

En 1908, le parlement belge reprend, par legs du roi Léopold II, la tutelle sur le territoire, nouvellement dénommé Congo belge.

Le 30 juin 1960, le Congo arrache son indépendance à la Belgique. Patrice Lumumba joue un rôle capital dans cette émancipation ; chargée d'espoir, l'indépendance bascule le pays dans le chaos : le Katanga (11 juillet 1960) puis le sud-Kasaï (bakwanga du 15 août 1960) font sécession ; craignant pour leur vie, les belges s'enfuient ; la Belgique puis les Nations unies envoient des troupes ; les gouvernements congolais se succèdent après l'assassinat de Lumumba le 17 janvier 1961, au Katanga sous complice des certains leaders congolais.

En 1965, Mobutu, chef d'état major de l'armée, renverse par un coup d'Etat le président Joseph Kasa-Vubu. Le Congo retrouve une certaine stabilité au prix d'un régime autoritaire ; il devient le Zaïre. Mobutu se maintient au pouvoir pendant trente deux ans.

⁴²Fiston KUBELE LISASI, *Analyse comparée de l'impact de l'appui de l'Union Européenne sur le processus électoral en RD. Congo de 2006 à 2011, Mémoire, L2 R.I, FSSAP, UNIKIS, 2012, inédit.*

En 1997, l'avance de L'AFDL avec M'zée Laurent Désiré Kabila, une force armée rebelle, l'oblige à fuir Kinshasa ; le régime tombe, affaibli par la crise économique, discrédité par la corruption, et abandonné par les puissances occidentales. Le porte-parole de l'AFDL, Laurent Désiré Kabila se proclame chef d'Etat le 17 mai 1997. Le pays change encore une fois de nom devenant la république démocratique du Congo. Kabila conduit le pays d'une manière aussi autocratique que son prédécesseur et le plonge dans la guerre(deuxième guerre du Congo).

Après son assassinat en date du 16 janvier 2001 et la fin du conflit, son Fils Joseph Kabila lui succède à la tête de l'Etat dont après des années de négociations avec les différents groupes d'opposition armée afin d'aboutir à une réconciliation nationale, ce dernier va instaurer en juillet 2003, un Gouvernement de transition aboutit à l'adoption d'une nouvelle constitution approuvée par un référendum en décembre 2005 et la tenue d'élections, les élections entre guillemets, libres, transparentes et apaisées en 2006.⁴³ Les mêmes élections ont eu lieu en 2011 et 2018.

Le président actuel est Félix Tshisekedi, fils d'Etienne Tshisekedi, succédant à Joseph Kabila (soi-disant le fils de Laurent Désiré Kabila) depuis le 24 janvier 2019 jusqu'à nos jours. Cette succession marque pour la première fois l'alternance politique en RDC.

§2. Situation Géopolitique

2.1. Aspect géographique

Presque enclavée, la République Démocratique du Congo, avec ses 2.345.410Km² est l'un des grands pays du continent africain. Deuxième plus grand pays en Afrique après l'Algérie et 11^{ème} au monde ; ce pays garde comme capitale la ville province de Kinshasa. La RDC est environ 33 fois plus grande que le Benelux et quatre fois plus que la France, quatre-vingt fois plus grande que la Belgique et de superficie légèrement inférieure au quart de celle des Etats-Unis⁴⁴. Avec ses 2.345.410Km², la RDC a les allures d'un sous-continent ; telle une plaque tournante, elle partage sa frontière avec neuf pays d'Afrique à savoir : la République du Congo, l'Angola, la Zambie, la Tanzanie, le Burundi, le Soudan du sud, le

⁴³Blaise KANGELA NGUMBI., *La persistance des crises politiques et électorales en république Démocratique du Congo : Cas de l'élection présidentielle de novembre 2011, TFC, G3 SPA, UNIKI, 2019, inédit.*

⁴⁴« Géographie Physique de la RDC », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23juillet 2023 à 00h 11')

Rwanda, l'Ouganda et la République centrafricaine⁴⁵. Elle se limite : à l'Est par le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie, à l'Ouest par la République du Congo, au Nord par la RCA et le Soudan du Sud et au Sud par la Zambie et l'Angola.⁴⁶

La RDC avec sa superficie de $2.345.410 \text{ Km}^2$ inclut la plus grande partie du bassin du Fleuve Congo qui couvre une superficie de plus d'un million de Km^2 . Le seul débouché maritime du pays est une étroite bande de territoire sur la rive nord du fleuve (région de Moanda dans le Bas-Congo). La vaste zone de basse altitude du centre du pays est un plateau façonné par le bassin du fleuve s'écoulant vers l'Ouest, et couvert d'une importante forêt tropicale. Elle est traversée par l'équateur, avec un tiers du pays se trouvant au Nord de cette ligne. Le climat est chaud et souvent humide dans la région du bassin fluvial, et plus sec et plus frais vers le sud. Dans le sud de l'équateur, la saison des pluies dure d'octobre en mai, et au nord ça dure d'avril en novembre. Au niveau de l'Equateur, les précipitations sont relativement constantes tout au long de l'année ; durant la saison des pluies, les orages sont violents mais ne durent que quelques heures ; le niveau de précipitations moyen pour l'ensemble du pays est de 107 centimètre d'eau. Elle comprend le climat tropical, le climat équatorial et le climat de montagne.⁴⁷

Elle a un territoire qui se déploie entre $5^{\circ}30'$ de latitude nord et $13^{\circ}50'$ de latitude sud, un tiers en étant situé au nord de l'Equateur ; la longitude est de Greenwich et va de $12^{\circ}15'$ à $31^{\circ}15'$.

Son relief est nettement caractérisé par la cuvette centrale étant une immense dépression, drainée par le fleuve Congo et ses affluents. Elle a une altitude moyenne de 400 mètres ; son point le plus bas (340m) est situé dans la région des lacs Tumba et Mai-Ndombe. Il possède à l'Est d'importantes chaînes montagneuses ou de puissants massifs montagneux le long de grands lacs d'Afrique notamment : Lacs Tanganyika, Kivu, Edouard et Albert qui constituent la bordure occidentale. En raison de séisme et de guerre, ce coin du pays est moins peuplé que d'autres. Cette partie montagneuse continue vers le Sud-est du pays avec des montagnes, comme l'Ougoma, les Virunga le long de la frontière rwandaise dont certains sommets atteignent 3 100 à 4 500 mètres ; dans la même partie sud-est, on dénombre de bourrelet périphérique s'élevant au-dessus de 1 000 mètres, d'une part entre les rivières

⁴⁵MWAYILA TSHIYEMBE, *Etat multinational et de démocratie africaine : Sociologie de la renaissance politique*, Paris, éd. L'Harmattan, 2001, p.64

⁴⁶« Géographie de la RDC : Structure du territoire », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 17').

⁴⁷« Géographie Physique de la RDC », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 20').

Kwango et Kwilu, d'autre part au sud du Katanga où se trouvent les monts Kundelungu, à l'ouest du lac Moero, atteignent 1 600 mètres⁴⁸. Ce pays possède une riche hydrologie constituée par : le fleuve Congo, ayant ses 4700Km de longueur, un débit de 50.000m³/s, son bassin vaste de 3,80 millions de Km⁴⁹. Ses lacs sont généralement regroupés de la manière suivante : ceux de montagnes particulièrement très poissonneux dont le Tanganyika, Albert, Kivu et Edouard ; les lacs de plateaux (Moero et Bangwero) ; et les lacs résiduels (Tumba, Mai-Ndombe, Fwa et Munkamba)⁵⁰.

Pour la faune et flore, les écosystèmes de la RDC sont riches et variés. La faune naturelle congolaise est très riche en espèces diverses, adaptées chacune aux conditions climatiques et floristiques. De plus, cette faune s'avère exceptionnelle du fait qu'elle se révèle être un refuge pour certaines espèces disparues en dehors de ses frontières, principalement à la suite de la destruction de la forêt primitive qui, heureusement, recouvre encore une grande partie de son territoire ; l'okapi doit être cité le premier au nombre des espèces ainsi conservées. Okapi et Paon du Congo constituent des espèces endémiques, connues uniquement au Congo⁵¹.

Cette faune comprend des espèces comme : Les Girafes, les Singes de tout genre (les Chimpanzés, les Bonobos, etc.), les Eléphants, les gorilles, les potamochères ou hylochères, les Okapi, les Paons du Congo, les Sangliers phacochères, les ruminants tels que les Buffles rouges, les chats sauvages, les Antilopes de forêt, l'éléphant de forêt et de marécages, les Hippopotames, les Rhinocéros, les Serpents des bois, les Oiseaux, les Lions, les zèbres, les guépards, les Léopards, les Chacals, les Civettes, les Hyènes, etc.

La flore et la faune y sont d'une variété inimaginable. On dénombre en RDC entre 8.000 et 10.000 sortes de plantes et dont parmi les quelques 600 arbres répertoriés et qui en fournissent un bois d'œuvre à haute valeur commerciale comme (acajou, ébène, wengé, Iroko...). Dans ce type de forêt, la végétation est structurée verticalement et présente une grande variété liée au climat, au relief voire aux actions de l'homme, en ce qui concerne les

⁴⁸ « Géographie de la RDC : Relief et géomorphologie », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 24').

⁴⁹ « Le Fleuve Congo », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 27').

⁵⁰ « Les lacs de la RDC », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 30').

⁵¹ « Géographie de la RDC : Faune », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 33').

grandes formations végétales naturelles composant le marteau végétal. La grande forêt ombrophile équatoriale couvre toute la cuvette centrale et comprend des grands arbres⁵².

C'est grâce à un cycle naturel extrêmement rapide reposant sur la décomposition des végétaux et des animaux morts que la flore survit. Celle-ci est favorisée par la chaleur et l'humidité qui sont les deux facteurs propices à la vie bactérienne ; les substances nutritives résultant de la putréfaction sont directement utilisées par les plantes ; la couche d'humus ainsi formée est toutefois fort mince. Normalement, elle est protégée des eaux de ruissèlement par la couverture végétale ; mais là où cette dernière, pour l'une ou l'autre raison, a cessé de jouer son rôle, il ne subsiste plus maintenant qu'un paysage fortement érodé⁵³.

Malgré l'attention particulière de l'autorité publique pour la protection de la nature, la forêt est de plus en plus menacée par les activités sylvicoles ; dans les zones où les arbres ont été abattus, elle a d'ailleurs cédé la place à la forêt secondaire, une formulation beaucoup moins riche en espèces végétales.

2.2. Aspect Politique

En 62 ans d'indépendance, la République Démocratique du Congo n'a connu sa première transition pacifique du pouvoir qu'en janvier 2019. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, fils de l'opposant Etienne Tshisekedi, a remporté l'élection présidentielle de décembre 2018 et a succédé à Joseph Kabila qui dirigeait le pays depuis 18 ans⁵⁴.

Il semble qu'un nouveau contrat social soit entrain de se dessiner entre l'Etat et les citoyens à travers la généralisation de l'enseignement primaire gratuit, une plus grande transparence et des réformes du secteur public, l'importance accordée à la prévention des conflits et à la stabilisation dans la partie Est du pays.

Cependant, malgré les efforts de prévention des conflits et de stabilisation, des poches d'insécurité persistent dans le pays, particulièrement dans sa région orientale. La RDC finalise actuellement la phase d'inscription des électeurs dans la perspective des futures élections générales prévues en fin 2023.

⁵²« Géographie de la RDC : flore », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 37').

⁵³ *Idem*.

⁵⁴« La banque mondiale en République Démocratique du Congo », [en ligne], disponible sur www.banque mondiale.org/fr/country/rdc. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 40').

Ces derniers mois, la situation sécuritaire s'est toutefois gravement détériorée dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, où des milliers de personnes ont dû fuir les affrontements entre l'armée congolaise et des groupes armés.

Le bon déroulement du scrutin permettrait à la RDC de continuer sur la voie de la stabilité politique et de poursuivre des réformes nécessaires pour permettre à la majorité de sa population de bénéficier des immenses atouts que possède le pays.

§.3. Situation Socioéconomique

3.1. Aspect Social

La RDC se classe au 164^{ème} rang sur 174 pays selon l'indice de capital humain 2020, conséquence de décennies de conflits, de fragilité et de développement contrarié. L'indice de capital humain de la RDC s'établit à 0,37, au-dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40). Cela signifie qu'un enfant congolais né aujourd'hui ne peut espérer réaliser que 37 % de son potentiel, par rapport à ce qui aurait été possible s'il avait bénéficié d'une scolarité complète et de qualité, et de conditions de santé optimales. Les principaux facteurs à l'origine de ce score médiocre sont le faible taux de survie des enfants de moins de cinq ans, le fort taux de retard de croissance des enfants et la piètre qualité de l'éducation.

Le taux de retard de croissance en RDC (42 % des enfants de moins de cinq ans) est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne et la malnutrition est la cause sous-jacente de près de la moitié des décès dans cette classe d'âge. Et contrairement à d'autres pays africains, la prévalence du retard de croissance en RDC n'a pas diminué au cours des vingt dernières années. En raison d'un taux de fécondité très élevé, le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance a augmenté de 1,5 million.

La RDC abrite diverses populations autochtones dont l'existence est marquée par un grand nombre de difficultés : expulsion de leurs terres ancestrales, discriminations ou encore manque d'accès à des services de base comme les soins de santé et l'éducation. Ces populations continuent malgré tout de jouer un rôle important dans la préservation de la diversité culturelle du pays et la promotion de pratiques de gestion durable des ressources. Et si des efforts existent pour reconnaître et protéger les droits des populations autochtones, il reste encore beaucoup à faire pour assurer leur pleine participation à la société et la protection de leurs modes de vie traditionnels.

L'accès à l'éducation s'est considérablement amélioré au cours des deux dernières décennies, en particulier chez les filles et les plus jeunes. Entre 2000 et 2017, le taux net de scolarisation dans le primaire a augmenté de 50 %, passant de 52 à 78 %. Mais le taux d'achèvement du primaire reste bas (75 %), et la qualité de l'éducation extrêmement faible : on estime que 97 % des enfants de dix ans en RDC sont en situation de pauvreté des apprentissages, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en mesure de lire et comprendre un texte simple.

Les femmes se heurtent à des obstacles importants en matière de perspectives économiques et d'autonomisation et elles sont notamment confrontées à un niveau élevé de violences et de discriminations. Seulement 16,8 % des filles terminent l'école secondaire, soit environ deux fois moins que les garçons. Les mariages précoces et les taux de fécondité

élevés posent problème, le niveau de fécondité des femmes et adolescentes sans aucune éducation étant deux fois supérieur au taux observé chez celles qui ont achevé leurs études secondaires (7,4 enfants contre 2,9, DHS 2014). La moitié des femmes déclarent avoir subi des violences physiques et près d'un tiers ont subi des violences sexuelles, le plus souvent au sein du couple (DHS 2013).

Le taux d'activité des femmes en RDC est estimé à près de 62 %, la plupart d'entre elles travaillent dans l'agriculture. Bien que ce taux soit relativement élevé, les femmes gagnent beaucoup moins que les hommes et possèdent moins d'actifs. Un rapport réalisé en 2021 recense trois grands facteurs à l'origine des écarts persistants et significatifs entre les sexes dans le pays : le contrôle des terres, la capacité d'expression et d'action, le risque et l'incertitude, en particulier la vulnérabilité aux chocs et aux violences de genre.

Les systèmes de santé de la RDC ont été durement touchés par le conflit prolongé qui sévit dans le pays et par des crises humaines complexes qui perdurent de longue date dans le monde. Cette situation a en outre été considérablement aggravée par la pandémie de COVID-19 et, avant elle, par les épidémies récurrentes de choléra, de rougeole ou d'Ebola. La demande de vaccins anti-COVID a été relativement limitée en raison de fortes réticences dans la population. Il apparaît par ailleurs que la pandémie a eu un impact négatif sur le degré d'utilisation des services de santé depuis mars 2020 : baisse des consultations hospitalières et prénatales, accès réduit au planning familial et à la contraception, augmentation de l'insécurité alimentaire et hausse des cas de violences sexuelles et sexistes.

En raison de la pandémie, près de 23 millions d'enfants n'ont pas été vaccinés comme ils l'auraient dû en 2020, soit le nombre le plus élevé depuis plus d'une décennie selon des données récentes de l'OMS et de l'UNICEF. Tous ces éléments mettent en lumière l'impact de la COVID-19 sur les systèmes de santé, laissant à craindre que l'interruption temporaire des services de santé de base entraîne, faute d'action, une crise sanitaire secondaire⁵⁵.

3.2. Aspect économique

La croissance économique de la RDC a grimpé à 8,6 % en 2022, dans la continuité de la forte dynamique enregistrée en 2021 (6,2 %). Les investissements et les exportations du secteur minier restent les principaux moteurs de la croissance, à la faveur de l'expansion des capacités et du redémarrage de la demande mondiale. La progression des secteurs non miniers (notamment les services) est en revanche modeste, avec une croissance qui a ralenti à 3 % en 2022, contre 4,5 % en 2021.

L'augmentation des recettes d'exportation n'a pas permis de compenser le renchérissement des factures d'importation de denrées alimentaires et de carburant, ce qui conduit à un creusement du déficit des transactions courantes, estimé à -2,9 % du PIB en 2022 (contre -1 % en 2021). Les investissements directs étrangers et les financements extérieurs ont toutefois permis de porter les réserves à hauteur de 7,9 semaines d'importations en 2022, contre un montant correspondant à 5,4 semaines un an plus tôt, tout en limitant les fluctuations excessives des taux de change. La hausse des prix mondiaux de l'énergie et de l'alimentation imputable à la guerre menée par la Russie en Ukraine a entraîné des pressions

⁵⁵« La banque mondiale en République Démocratique du Congo », [en ligne], disponible sur www.banque mondiale.org/fr/country/rdc. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 42').

inflationnistes dans le pays, avec une montée du taux d'inflation moyen de 9,1 % en 2021 à environ 9,2 % en 2022.

Le déficit budgétaire s'est détérioré pour atteindre -2,7 % du PIB en 2022 (contre -0,8 % en 2021), la mobilisation accrue de recettes ne permettant pas de compenser entièrement la hausse des dépenses en capital et des dépenses courantes. Le niveau des recettes intérieures a atteint 15,6 % du PIB en 2022 grâce à une évolution favorable des prix des produits de base et à la numérisation du processus de recouvrement, tandis que les dépenses (19,7 % du PIB) ont elles aussi augmenté en raison de dépenses de sécurité exceptionnelles et du paiement d'arriérés, qui sont venus s'ajouter aux ajustements salariaux et aux subventions pour les carburants. Les perspectives à moyen terme pour la RDC sont favorables, les estimations prévoyant une croissance de 7,5 % en 2025. Son économie reste cependant vulnérable aux fluctuations des prix des produits de base et aux performances de croissance de ses principaux partenaires commerciaux, elles-mêmes exposées aux risques de perturbation liés aux conflits géopolitiques.

Les conséquences économiques de la guerre en Ukraine, à travers la hausse globale des prix des aliments et du pétrole, pourraient exercer une pression plus forte sur le déficit budgétaire, l'inflation et la consommation des ménages, exacerbant ainsi la pauvreté et les inégalités. Compte tenu des conflits persistants à l'Est, le défi immédiat qui se pose à la RDC est de renforcer la sécurité et de maintenir la stabilité politique et macroéconomique tout en intensifiant les réformes en cours pour assurer une croissance durable⁵⁶.

§4. Situation démographique

La république démocratique du Congo compte environ 112 millions d'habitants en 2023. La densité de population est comparable à la moyenne africaine. La population se concentre sur les plateaux, dans la savane près des fleuves et des lacs ; le nord et le centre du pays, domaine de la jungle, sont quasiment vides. L'exode rural a gonflé les villes. Les plus grandes agglomérations sont Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Kananga, Kisangani, Bukavu. Cette population est caractérisée par sa grande jeunesse, 60 % des habitants ont moins de 20 ans, l'âge médian est de 17 ans⁵⁷.

En effet, il convient de rappeler que peu des chiffres fiables seulement permettent d'avoir une évaluation correcte, car depuis bien longtemps il n'y a plus eu de recensement général dans notre pays. Le dernier recensement scientifique qui date de juillet 1984 fait mention de la population congolaise à 30 millions d'habitants ; le taux d'accroissement global moyen de cette population été estimé à cette date, à 3% et la densité moyenne générale à 12 habitants/Km². Depuis cette période, on a plus procédé au recensement scientifique de la population et les chiffres postérieures ne sont fondés que sur des estimations.

Ainsi, par exemple en 1999, les estimations ont fixé à 51 millions d'habitants la population congolaise.

⁵⁶https://fr.Wikipédia.org/wiki/Banque_mondiale_en_république_démocratique_du_Congo. (Consulté le 23 juillet 2023 à 00h 50').

⁵⁷« République Démocratique du Congo », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 1h 2').

En 2010, cette estimation est passée à environ 70 millions d'habitants avec une densité moyenne générale autour de 20 habitants/Km² qui était une densité faible pour un immense territoire à l'allure d'un sous-continent.

En 2018, la population se relève à 84 millions d'habitants avec une densité moyenne de 36 habitants/km²

En 2020, toujours sans un recensement scientifique pour déterminer le nombre exact de la population de la République Démocratique du Congo dans le cadre d'estimation, le taux de la population congolaise se relèverait à 101 million d'habitants⁵⁸.

Quant à la santé, de manière générale, les indicateurs sociaux ont des niveaux préoccupants : le taux de mortalité infantile est passé de 12,4 % en 1990 à 11,2 % en 2011, le taux de mortalité maternelle de 800 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 2 000 décès pour 100 000 naissances actuellement, l'espérance de vie est passée de 45,7 ans en 2000 à 48,7 ans en 2013 à 61 ans en 2020⁵⁹. Contre une moyenne africaine de 55 ans, l'accès aux services de santé de base est inférieur à 26 %, près des 3/4 de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté multidimensionnel. Le paludisme fait des ravages en RDC.

De plus, des maladies autrefois éradiquées comme la trypanosomiase, la lèpre et la peste ont resurgi, et la pandémie du VIH/sida touche 3 % de la population entre 15 et 49 ans. Le chiffre pourrait s'élever à 20 ou 22 % dans les provinces orientales où il y a encore quelques troubles. Selon les dernières estimations, environ 750 000 enfants ont perdu au moins un de leurs parents en raison de la maladie⁶⁰. Cette situation perdure depuis déjà des décennies.

1. Section troisième : Cadre théorique : Théories de « Heartland » (Pivot géographique de l'Histoire) de Mackinder et Spykman.

Ces théories sont les fruits de l'école Aglo-Américaine de la géopolitique. En effet le tenant de la doctrine géopolitique anglaise et fondateur de la géopolitique classique l'Amiral sir Halford Mackinders expose sa théorie géopolitique par la vision d'une « île mondiale » organisée autour d'un pivot, le Heartland (le cœur du monde) qui constitue le centre de gravité de tous les phénomènes géopolitiques.

Ainsi, pour Mackinder l'eurasie constitue l'île mondiale qui a pour cœur la Russie. Celle-ci est protégée par un croissant des zones, l'inner crescent constitue par la siberie l'himalaya, le désert de Gobi, le Tibet. Au-delà se trouve le coastland, le pays ayant accès à la mer et au-delà des mers et du Sahara se trouve l'Outer Crescent composé de la Grande Bretagne, le Japon, l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique⁶¹.

⁵⁸Jérémie KANKU WA KADIMA., *les déterminants géopolitiques congolais comme facteurs de l'émergence de la RDC, mémoire, L2 RI, FSSAP, UNIKIN, 2020. Inédit.*

⁵⁹« République Démocratique du Congo », [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 1h 10').

⁶⁰Idem

⁶¹ MUTCHIKIWA B., cours déjà cité, inédit

Pour lui, l'ensemble des phénomènes géopolitiques se résume en une lutte entre le Heartland et l'outer crescent. Par son théorème « Qui tient l'Europe orientale tient ce Heartland qui tient le Heartland domine l'île mondiale, qui domine l'île mondiale domine le monde ». Mackinder soutient l'idée de la suprématie de la puissance continentale.

Nicholas Spykman de l'école Américaine, lui remet en cause le rôle central que Mackinder attribue au Heartland. Dans sa théorie proche de celle de Mackinder, spykman situe le cœur stratégique du zone pivot à l'Ouest, donc en Europe occidentale.

Pour lui, tous les pays qui bordent l'Eurasie constituent un croissant marginal ou rimland, au-delà se situent les mers et les déserts qui séparent l'Eurasie des terres du croissant insulaire extérieur : Amérique, Afrique Subsaharienne et Australie.

Ainsi, pour spykman, ce n'est pas le Heartland qui compte mais le Rimland, zone dans laquelle se joue le vrai rapport de force entre la puissance continentale et la puissance maritime (l'URSS et USA).

Il inverse alors le théorème de Mackinder en disant : « celui qui domine le riimland domine l'Eurasie, celui qui domine l'Eurasie tient le destin du monde entre ses mains »⁶².

Quant à nous, remettons en cause, la démarche de Mackinder et celle de spykman, car ni l'Europe orientale ou occidentale, ni l'Eurasie ne constituent l'île mondiale et son pivot stratégique (Heartland) cœur du monde.

En revacnhe, nous soutenons la théorie selon laquelle le monde à une grande île à son centre qui constitue « l'île mondiale ». Organisée autour d'un pivot, le Heatland (cœur du monde centre de gravitation de tous les phénomènes géopolitiques.

Cependant, l'île mondiale qui se trouve au centre du monde c'est l'Afrique et le heartland de l'Afrique autour desquels gravitent les phénomènes géopolitiques de grande envergure, c'est la RDC qui est le pivot central (l'Afrique a la forme du revolver dont la gâchette se trouve au Congo).

Ce faisant, nous reformulons les deux théorèmes de Mackinder et Spykman : en ces termes : « celui qui domine la RDC, domine l'Afrique, celui qui domine l'Afrique tient le destin du monde entre ses mains ».

C'est de cette théorie révisée que nous allons, dans ce travail démontrer comment durant l'histoire et jusqu'à ce jour les grandes puissances ont pu appliquer leur géostratégie et géopolitique au Congo et qu'au regard des atouts que dispose la RDC, elle peut devenir une puissance et résister aux menaces extérieures. Sa position géopolitique lui place comme un pivot central en Afrique comme dans le monde.

⁶² SPYKMAN, N, the geograpy of the peacen, archon books, hadem, 1970, P. 70

Chapitre deuxième : LA RDC ET SES ATOUTS DE PUISSANCE

Section première : Notion de puissance en Relations Internationales

La notion de puissance est consubstantielle à celle d'Etat. Elle qualifie, dans son acception française contemporaine, les rapports de l'Etat avec ce qui échappe à sa souveraineté. Elle se distingue clairement, de la sorte, de la notion de pouvoir, qui s'exerce, à titre principal, dans le périmètre de la souveraineté étatique. C'est là une singularité de la langue française : le terme de Power, en anglais, de même que celui de Macht en allemand, se traduisent aussi bien par puissance que par pouvoir.

La définition qu'en donne Max Weber⁶³ « toute chance de faire triompher, au sein d'une relation sociale, sa propre volonté contre la résistance d'autrui », s'applique aux relations entre Etats aussi bien qu'entre individus. La puissance est donc d'abord une volonté.

La puissance est le poids d'un pays sur la scène internationale ; on peut l'analyser selon le poids territorial et démographique d'un pays, son influence culturelle, militaire et diplomatique, son pouvoir économique et sa capacité à agir. On parle du hard power, du soft power et du smart power d'un pays.

⁶³Max Weber, *Op.cit.p.39*

La notion de puissance a été déclinée en différentes qualifications : puissance régionale, grande puissance, superpuissance, et, pour désigner les Etats-Unis des années 1990, après la chute de leur unique rival d'alors, l'URSS, hyper puissance.

§1. Sortes de puissance

On peut distinguer plusieurs sortes de puissance dont les principales sont le Hard power et le Soft power.

1.1. Le Hard power

L'expression "hard power", littéralement puissance dure, empruntée en anglais, désigne la puissance coercitive classique employée par un Etat pour imposer sa volonté ou contraindre ses interlocuteurs à faire évoluer leur point de vue : puissance militaire, économique, financière, démographique. Ce concept est utilisé dans le domaine des relations internationales depuis une vingtaine d'années pour décrire avec réalisme la politique d'un Etat qui utilise la manière forte pour parvenir à ses fins, plutôt que l'influence culturelle ou économique⁶⁴. Ici, l'Etat s'impose davantage par sa force militaire pour devenir un leader des relations internationales. Le hard power s'inscrit davantage dans la « loi du plus fort ». Il vise en particulier les Etats-Unis, première puissance militaire, première puissance économique, leader dans les relations internationales et pays le plus peuplé parmi les pays développés.

Actuellement, l'un des meilleurs exemples du hard power, sont les attaques de la Russie à l'Ukraine lancées par Vladimir Poutine. Le hard power est donc la capacité d'influencer le comportement d'autres acteurs par la contrainte, la coercition, voire par la violence. Le hard power d'un pays repose sur les facteurs suivants : le territoire, la population, les capacités militaires, les potentialités économiques, etc.⁶⁵

1.2. Le Soft power

Pour s'imposer dans la vie comme dans la politique, il existe des méthodes fortes et brutales ou des méthodes plus douces, permettant de gagner davantage de légitimité. Le soft power désigne précisément la capacité d'un Etat à influencer ses relations internationales en utilisant la diplomatie, la coopération et les alliances ; c'est une puissance de persuasion diplomatique⁶⁶.

Il est un anglicisme qui se traduit, en français, par « puissance douce ». Ce terme désigne la capacité d'un Etat à influencer les autres pays par son comportement, de manière indirecte et en douceur⁶⁷. Un pays qui manie le soft power ambitionne donc de se placer comme un élément central de la sphère internationale, sans utiliser de méthodes coercitives. De plus en plus plébiscité, il s'agit d'un mode d'exercice du pouvoir qui a tendance à renforcer la légitimité.

Le Soft power va au-delà de la persuasion ou du pouvoir de conviction grâce à l'échange d'arguments ; c'est la capacité à séduire et attirer. Son attraction mène souvent à l'acceptation ou à l'imitation ; en somme il s'agit de convaincre plutôt que de contraindre. Le

⁶⁴https://www.toupie.org/Dictionnaire/hard_power. Consulté le 23 juillet 2023 à 2h 10'.

⁶⁵La puissance Américaine : le hard power,[en ligne], disponible sur www.assistancescolaire.com. Consulté le 23 juillet 2023 à 1h45'.

⁶⁶Le soft power, [en ligne], sur www.geo.fr/géopolitique. Consulté le 23 juillet 2023 à 2h 17'.

⁶⁷Idem.

soft power à son tour repose sur les facteurs suivants : la culture (langue, religion, littérature, art, sport, etc.), les institutions politiques, les valeurs, l'idéologie, etc.⁶⁸

A part les deux sortes de puissance principales citées ci-haut, il y a lieu d'ajouter également le Smart power et le Sea power d'un pays.

1.3. Le Smart power

Le smart power est l'articulation du hard power et du soft power. Dans le domaine des relations internationales, le terme de smart power ou la puissance intelligente fait référence à la combinaison des stratégies de soft power et de hard power⁶⁹.

Il est défini par le Center for Strategic and International Studies comme « une approche qui souligne la nécessité d'une armée forte, mais aussi d'alliances, de partenariats et d'institutions à tous les niveaux pour étendre l'influence américaine et établir la légitimité du pouvoir américain »⁷⁰.

Le concept de smart power, créé par la diplomate Suzanne Nossel a été officiellement défendu par la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton qui affirmait que les Etats-Unis ne comptaient pas renoncer à leur puissance diplomatique et militaire mais voulaient rompre avec le discours messianique et le recours systématique à la coercition qui avaient caractérisé l'administration Bush.

Développé par Joseph Nye, le smart power est le concept phare du renouveau de la politique étrangère américaine. Conçu comme une combinaison intelligente du hard power et du soft power, il échoue théoriquement à proposer un nouveau cadre conceptuel à la réflexion sur la puissance en Relations internationales et relève davantage du slogan de campagne électorale. De surcroît, le smart power s'inscrit dans une véritable entreprise de légitimation de la puissance américaine à travers une recherche d'identité et un fétichisme de la puissance. Le smart power est un concept de théorie des Relations internationales présenté comme tel mais qui est loin d'en revêtir toutes les caractéristiques⁷¹.

1.4. Le Sea power

L'expression de « sea power » a un sens très général qui couvre tout ce qui fait la force et la richesse d'une nation sur la mer, que les moyens soient civils ou militaires⁷².

Employée par l'amiral Alfred Thayer Mahan, l'expression Sea power n'est pas, à proprement parler, synonyme de maîtrise de la mer ; dans l'esprit de l'auteur, il s'agit seulement de la puissance maritime. C'est donc commettre une erreur le fait de confondre la maîtrise de la mer et Sea power comme le fait Pierre Naville, quand il écrit que l'expression

⁶⁸La puissance Américaine : le soft power, [en ligne], disponible sur www.assistancescolaire.com. Consulté le 23 juillet 2023 à 2h 20'.

⁶⁹Smart power, [en ligne], disponible sur fr.m.wikipedia.org. Consulté le 23 juillet 2023 à 2h30'.

⁷⁰Idem.

⁷¹[www.afri-ct.org/article/de quoi le smart power est-il le nom?](http://www.afri-ct.org/article/de_quoi_le_smart_power_est-il_le_nom?) (Consulté le 23 juillet 2023 à 2h45').

⁷²Olivier SEVAISTRE, « Mahan et la maîtrise des mers », revue n°417 Janvier 1982, p.184-185.

de Mahan, « Sea power », peut être traduite par puissance maritime, ou souveraineté maritime, ou maîtrise des mers⁷³.

La maîtrise de la mer, en anglais « Command of the Sea », « Mastery of the Sea », ou en américain « Sea Control », est la possibilité, pour une nation, d'utiliser la mer à son profit, même localement et temporairement, tout en déniait cet usage à son adversaire⁷⁴.

La puissance maritime n'est autre que la capacité dont se dote un pays pour être présent sur la mer sans autant revendiquer l'exclusivité de son usage à laquelle prétend la maîtrise de la mer. En somme, Il peut y avoir simultanément plusieurs puissances maritimes, certes concurrentes, mais il ne peut exister à un instant donné qu'un seul maître de la mer ; telle fut d'ailleurs la différence entre les ambitions française et anglaise au cours des 17^{ème} et 18^{ème} siècles⁷⁵.

§2. Les éléments de puissance

Beaucoup d'éléments contribuent à donner à l'Etat son assise sur la scène internationale. Ainsi, différentes approches et conceptions des facteurs de puissance des Etats ont été développées par différents auteurs sur tel ou tel autre plan.

Pour Hans MORGENTHAU, la puissance est avant tout militaire et économique⁷⁶. C'est ainsi qu'il la définit comme le résultat de la capacité à combiner au mieux huit critères essentiels : les ressources militaires, la possession ou la maîtrise des matières premières, les capacités industrielles, un bon moral national (qu'a d'ailleurs prôné CLAUSEWITZ), des avantages géostratégiques, une démographie favorable, des caractéristiques culturelles fortes ainsi que des qualités diplomatiques et gouvernementales.

Le géographe américain Nicholas JOHN SPYKMAN en retenait 10⁷⁷ : la surface du territoire, la nature des frontières, le volume de la population, l'absence ou la présence des matières premières, le développement économique et technologique, la force financière, l'homogénéité ethnique, le degré d'intégration sociale, la stabilité politique et l'esprit national.

Ces même critères sont résumés au nombre de trois (3) éléments précise Raymond Aron ; il s'agit de l'espace, les capacités d'action collective et les ressources⁷⁸.

§3. Configuration de puissance sur la scène internationale

3.1. Super puissance

Le terme superpuissance désigne une nation dont l'influence économique, culturelle, politique et militaire est prééminente à travers le monde. Ainsi, une superpuissance est capable d'infléchir le cours des événements à l'échelle mondiale. Les premiers pays qui ont

⁷³De la maîtrise des mers, [en ligne], disponible sur <https://www.cairn.info/revue-strat%C3%A9gique>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 2h55').

⁷⁴Olivier SEVAISTRE, *Op.cit.*

⁷⁵De la maîtrise des mers,[en ligne],disponible sur <https://www.cairn.info/revue-strat%C3%A9gique>. (Consulté le 23 juillet 2023 à 3h 00').

⁷⁶J.-G CONTAMIN et al. *S/dir., Dictionnaire de sciences politiques et sociales, Paris, Dalloz, 2004, P. 280.*

⁷⁷E. AKONO ATANGANE, cité par Joseph APOLO, travail déjà cité.

⁷⁸R. ARON, *Paix et guerre entre les nations, Paris, Calmann-Lévy, 1964, P.40.*

été élevés au rang de superpuissance par la majorité des auteurs sont les Etats-Unis et l'Union des républiques socialistes soviétiques au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

Au début du XXI^e siècle, les Etats-Unis sont la seule superpuissance du monde. La Chine, l'Inde, l'Union européenne voire la Russie ou encore le Brésil sont parfois également considérés comme de possibles superpuissances par certains spécialistes.

A la chute de l'Union soviétique en 1991, les Etats-Unis s'imposent comme la seule superpuissance, devenant pour des spécialistes une hyper puissance. Avec les Etats-Unis, la plupart des observateurs considèrent la république populaire de Chine comme étant aujourd'hui une superpuissance (ou à un niveau très proche pour certains). Enfin, depuis les années 2000, la politique menée par la Russie cherche à redonner au pays le statut de superpuissance qu'avait l'Union soviétique.

La définition d'une superpuissance diverge suivant les sources et les experts. Néanmoins, malgré les différentes interprétations, quelques caractéristiques peuvent être associées avec le concept de superpuissance.

3.1.1. La culture

Une super puissance doit avoir une influence culturelle importante pouvant rayonner à l'échelle continentale ou mondiale. C'est le soft power. Cette notion implique une idéologie et une philosophie très développées.

3.1.2. La Défense

Elle doit avoir une capacité militaire de premier plan permettant de décourager tout adversaire potentiel ou de lui infliger des dégâts très importants voire sa destruction totale. C'est le Hard power. C'est également la capacité à projeter des forces armées dans de nombreux points du monde. Le fait de posséder l'arme nucléaire (comme Israël, la Corée du Nord ou le Pakistan) ou être capable de la développer rapidement (comme le Japon ou l'Allemagne) ne donne pas le statut de superpuissance, la combinaison de plusieurs facteurs est déterminante pour cela.

3.1.3. La Géographie

C'est cette domination d'une grande zone terrestre ou maritime. Un grand territoire permet d'avoir à disposition d'importantes ressources naturelles pouvant être exploitées et cultivées. Le facteur géographie est un point clé car un pays vaste permet d'organiser le territoire, notamment d'un point de vue militaire, en positionnant des radars et des silos de missiles à des endroits stratégiques.

3.1.4. L'Economie et finance

Une puissance économique supérieure est caractérisée par un accès important aux matières premières, par un volume et une productivité forte du marché intérieur ainsi que par une présence importante dans le commerce mondial grâce à une innovation constante. L'exploration spatiale peut être considérée comme étant un élément majeur d'innovation majeure. Ainsi, durant la guerre froide, elle sollicitait énormément l'économie des Etats-Unis et de l'URSS.

3.1.5. La Démographie

Une superpuissance doit avoir une population importante ayant un taux d’alphabétisation et d’éducation très élevé.

3.1.6. La Politique

Un système politique fonctionnel capable de mobiliser les ressources du pays et avoir une puissance diplomatique importante afin de maintenir l’influence de la nation partout dans le monde.

3.2. Grande puissance

Le terme « grande puissance » est généralement attribué aux pays qui, au travers de leur économie, leur politique étrangère et leur force militaire, ont un rayonnement et une influence au niveau mondial. Les décisions prises par les grandes puissances ont souvent un impact sur les autres nations qui les prennent en compte pour leur propre politique ; décisions militaires ou diplomatiques. Pour Clausewitz, une grande puissance est une puissance capable d’assurer à elle seule sa sécurité contre toute autre puissance prise isolément⁷⁹. De manière générale, les grandes puissances ont la capacité d’intervenir tout autour du monde. Leur soft power, bien que moins rayonnant que celui d’une superpuissance, reste suffisant pour briller au niveau planétaire.

Les grandes puissances sont reconnues dans une structure internationale telle que le Conseil de sécurité des Nations unies.

Avant l’éclatement de l’URSS, ce pays était une superpuissance avec les Etats-Unis. Depuis, les Etats-Unis sont la seule superpuissance. Aujourd’hui, les superpuissances potentielles sont la Chine, l’Inde et la Russie. Les grandes puissances sont le Japon, l’Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l’Italie.

Il n’existe pas de liste officielle des grandes puissances. On peut néanmoins souligner quelques critères :

- capacité à contribuer à l’ordre mondial ;
- cohésion interne permettant une efficacité étatique ;
- puissance économique majeure avec un haut niveau économique ou un grand marché intérieur ;
- puissance militaire majeure, avec la possibilité de rivaliser avec d’autres puissances dans une guerre conventionnelle.

3.3. Puissance Régionale

Une puissance régionale est dans le domaine des relations internationales un Etat qui détient un certain pouvoir et une influence inégalée sur une région donnée en matière d’économie et de forces armées. Le terme peut également être utilisé parfois en tant que synonyme de « moyenne puissance ».

Le German Institute of Global and Area Studies précise qu’une puissance régionale doit :

- faire partie d’une région définissable avec sa propre identité (nation) ;

⁷⁹https://www.cairn.info/pour_l_histoire_de_relations_internationales. (Consulté le 30 juillet 2023 à 1h 4’).

- avoir la prétention d'être une puissance régionale ;
- exercer une influence décisive sur l'extension géographique de la région ainsi que sur sa politique étrangère ;
- disposer d'un potentiel militaire, économique, démographique, politique et idéologique relativement élevé ;
- être bien intégré dans la région ;
- collaborer à la sécurité de la région ;
- être considérée comme une puissance régionale par d'autres puissances de la région et au-delà ;
- être bien connectée avec les instances régionales (par exemple : l'ASEAN, Ligue arabe etc.) et mondiales.

3.4. Petite puissance

Le concept de petite puissance est très certainement l'un des plus débattus de la littérature en relations internationales. Mentionné depuis plusieurs siècles, il est toutefois extrêmement difficile d'en produire une définition exacte. Tandis que certains chercheurs continuent de se pencher sur l'aspect purement quantitatif de ce concept, d'autres considèrent que celui-ci n'est que difficilement opérationnel. D'aucuns vont jusqu'à affirmer que la distinction entre puissances est vaine, à tout le moins dans le cadre d'une analyse de politique étrangère.

Alors que ces débats continuent de faire rage, retenons d'abord que, une petite puissance est tout simplement un Etat qui a peu de moyens de faire prévaloir sa volonté auprès des autres, sinon sur le fait de sa propre existence, et qui, de ce fait, est dans une situation durable de grande dépendance sur la scène internationale pour ses intérêts vitaux, c'est-à-dire sa sécurité et/ou son bien être.

§4. Les relations de puissance

Nous retenons ici la (le) tri latéralisation, la subversion, l'insertion, la pénétration, ainsi que l'intervention

Section deuxième : Les facteurs de puissance en relations internationales

La nature et le développement des relations internationales sont tributaires de facteurs structurels qui en constituent de véritables déterminants. Les principaux facteurs déterminants fréquemment mentionnés par les spécialistes sont la géographie, le climat, la démographie, l'économie, la culture, la technologie et la science.

Actuellement, les ressources naturelles dont disposent les Etats sont devenues un atout stratégique véritable. Elles sont même à l'origine de bien de choix géopolitiques des gouvernements, et surtout des Etats les plus puissants que sont les pays industrialisés, qui en sont dépendants pour assurer le maintien de leur niveau de vie et de leurs instruments de domination. Ces ressources peuvent en effet s'avérer décisives, puisque de leur détention, la puissance des pays en dépend⁸⁰.

Pour notre part, nous allons développer ces facteurs en les regroupant de manière successive en facteurs géographiques, démographiques (facteurs naturels), économiques et

⁸⁰S. CHAUTARD, *Comprendre la géopolitique, Studyrama perspectives, sd, P.49.*

financiers, culturels, militaires et technologiques ainsi que les qualités liées au chef de l'Etat comme les atouts nécessaires des Etats au niveau international.

§1. Les facteurs Naturels

La géographie, c'est-à-dire le socle physique de l'Etat ainsi que la démographie relèvent des facteurs dits naturels, facteurs essentiels qui déterminent l'action des Etats dans les relations internationales.

1.1. La géographie

L'espace géographique est souvent cité comme le premier facteur déterminant dans la politique internationale d'un Etat. Napoléon ne disait-il pas que « la politique des Etats est dans leur géographie » ? La rivalité pour le contrôle de l'espace terrestre, maritime et des ressources qui s'y trouvent fut la principale source de conflits entre les hommes tout au long de l'histoire. Des éléments tels que la superficie du territoire et son relief ou la richesse du sous-sol vont déterminer la politique internationale d'un Etat mais aussi sa puissance.

Par facteurs géographiques dans les relations internationales, on entend généralement les facteurs suivants : la qualité et les ressources du territoire (ressources du sol et du sous-sol), la position (accès à la mer, contrôle des voies de passage, position insulaire), l'espace (étendue et homogénéité du territoire). L'intérêt manifesté par les hommes pour la cartographie est l'illustration de l'importance de la géographie dans la politique des Etats.

L'ancien secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros GHALI a déclaré qu'il ne peut exister un Etat sans territoire ou, de façon plus générale, sans un espace sur lequel il exerce, à l'exclusion de tout autre, son contrôle, un espace dit national⁸¹.

L'espace national désigne à la fois l'espace terrestre, maritime et aérien subjacent. Cet espace doit regorger certaines potentialités pour conditionner la politique des Etats et permettre ainsi leur déploiement sur la scène internationale. Citons entre autres : l'influence du climat, du relief, de l'hydrographie, de la qualité des sols et de la nature du sous-sol qui déterminent les caractères de la végétation et de l'état des ressources minérales⁸².

L'étendue de l'espace national en elle-même, est dépourvue de signification en tant que facteur de puissance de l'Etat. Marcel MERLE⁸³ écrit cependant que : « les petits Etats qui ne contrôlent qu'une portion limitée de l'espace sont, de ce fait, réduits à jouer les seconds rôles sur la scène internationale ». Toutefois, il ajoute qu'il faut tenir compte d'autres données notamment le contenu de l'espace, l'équipement technique, la capacité des hommes », ce qui le conduit à relativiser l'importance de l'étendue de l'espace national. « Une corrélation étroite ne peut donc être établie entre la superficie et la puissance ». Dans la mesure où l'espace n'est pas seulement une réalité matérielle, mais également mentale, on peut en tirer la conclusion que les « petits » Etats peuvent ressentir un sentiment de frustration par rapport aux « grands » Etats, ce qui n'est pas de nature à faciliter leurs relations.

⁸¹B. BOUTROS GHALI, *cité par P.F. GONIDEC, Relations Internationales Africaines, Paris, LGDJ, EJA, 1996, P.12.*

⁸²G. NGOIE TSHIBAMBE, *cité par Joseph APOLO, travail déjà cité.*

⁸³M. MERLE, *cité par P.F. GONIDEC, Relations Internationales Africaines, Paris, LGDJ, EJA, 1996, P. 12.*

Cependant, la possession d'une vaste étendue d'espace n'est pas non plus, sans inconvénients. Il est évident que plus cette étendue est importante, plus l'Etat éprouvera de difficultés à étendre son contrôle effectif à l'ensemble de son espace, à réaliser l'intégration territoriale, c'est-à-dire à relier le centre à la périphérie. En outre, une grande étendue d'espace s'accompagnant de frontières vastes, la défense de ces frontières et le contrôle des mouvements de personnes et de marchandises à travers les frontières se trouvent nécessairement plus malaisés.

Donc, le sol occupé par un Etat peut lui être un avantage ou un désavantage⁸⁴. Il est un désavantage, lorsque l'Etat est limité dans son déploiement, il ne peut agir correctement sur la scène internationale. Par contre, un Etat peut considérer sa géographie comme un capital, c'est-à-dire un avantage stratégique qui lui donne des possibilités et des virtualités qui lui permettent de se déployer sur la scène internationale. Actuellement, l'espace géographique a une valeur neutre.

a. La position de l'Etat : c'est la place qu'il occupe sur la carte du monde. L'Etat ayant l'accès à la mer ou une position favorable à la recherche d'un accès à la mer a donc un mobile de toute première importance dans l'orientation de la politique extérieure des Etats. Friedrich RATZEL avance que les peuples les plus forts ont toujours cherché à occuper les zones littorales, en reléguant vers l'intérieur les populations les plus faibles. C'est dans ce contexte par exemple que la Bulgarie luttera pour obtenir en 1912-1913, l'accès à la mer Egée qu'elle perdra en 1920 ; la revendication par la Serbie d'une fenêtre sur l'Adriatique au cours de la première guerre mondiale ; l'Ethiopie, devenue un Etat enclavé à la suite de la sécession de l'Erythrée, a obtenu de cette dernière, la faculté d'accéder aux ports érythréens.

Le géographe Halford J. MACKINDER, simplifie et déforme la pensée de Ratzel. Pour MACKINDER, la balance des forces politiques ne dépend pas uniquement des conditions géographiques, car la virilité et la capacité d'organisation des groupes humains ont aussi leur rôle, mais ce sont les éléments géographiques qui exercent une influence coercitive parce qu'ils sont plus mesurables et plus constants⁸⁵. Les corrélations entre la géographie et l'histoire doivent donc être le thème essentiel de réflexion.

b. Le contrôle des voies de passage : l'Etat dont le territoire est traversé par une voie naturelle de passage prend, lorsqu'il est assez fort pour en interdire l'usage, une place singulière dans les relations internationales. Tous les étrangers qui utilisent ce passage ont besoin de sa complaisance car, le transit peut donner lieu à la perception de taxes ; la circulation des hommes ou des marchandises est donc une occasion de profit pour les habitants de la région. La voie naturelle de passage peut devenir donc un point d'attraction, un centre de fixation qui consolide l'Etat. Mais cette ligne de circulation commerciale peut être aussi une voie d'invasion : si l'Etat est faible et s'il y a des voisins puissants, il risque de devenir la victime de sa situation géographique favorable.

La puissance continentale est toujours, la plus forte, surtout lorsqu'elle occupe une position stratégique centrale qui lui permet d'agir dans toutes les directions. Mais dans ses analyses, l'amiral américain Alfred THAYER MAHAN insiste sur l'importance de la

⁸⁴G. NGOIE TSHIBAMBE, *la RDC dans les Relations Interafricaines : la trajectoire d'une impossible quête de puissance*, p.39.

⁸⁵P. MOREAU DEFARGES, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 1994, Pp. 46-55.

puissance maritime dans la vie des nations (sea power), en estimant qu'elle a un statut spécial pour s'agrandir vite par rapport à ce que pouvait s'agrandir une puissance continentale. Par ailleurs, il reconnaît qu'aucune nation, si forte soit-elle, ne peut maintenir sa puissance si elle a d'autres voisins puissants qui l'empêcheraient de contrôler les mers et les océans.

L'école allemande de la GEOPOLITIK dont l'animateur est le général Karl HAUSHOFER se préoccupe de donner à la science politique une base géographique. Elle doit montrer comment la politique est déterminée par les données géographiques. Cette analyse qui établira des faits palpables et des lois démontrées donnera aux hommes d'Etat les bases nécessaires pour construire une politique pratique, elle leur indiquera en même temps les limites du possible : tout ce qu'un gouvernement pourrait réaliser au-delà de la géopolitique ne serait pas durable. Dans son ouvrage : « frontières et leur signification », Karl HAUSHOFER précise que les frontières ne sont en aucun cas des lignes de partage juridiques (en allemand scheidende rechtsnorm), mais au contraire, l'enjeu d'un combat pour l'existence dans un monde fini⁸⁶.

1.2. La démographie

Tout autant que la géographie, la démographie exerce une influence sur les relations internationales. Certains établissent un lien de causes à effet entre la démographie et les conflits armés.

Le Britannique Thomas Malthus⁸⁷ qui est un des plus illustres représentants du déterminisme démographique avait dès le XVIIIème siècle exprimé une inquiétude face à ce qu'il considérait comme un décalage croissant entre les ressources disponibles et l'accroissement des besoins sous l'effet de la surpopulation.

Jusqu'à la 2ème Guerre mondiale, on a estimé que la présence d'une nombreuse population est un atout permettant de rassembler des armées à l'effectif important. Ce fut le cas dans les nombreux conflits armés qui ont opposé les grandes puissances européennes du XVI au XIXème siècle. On constate en effet que les puissances qui émergeaient durant cette période étaient parmi les plus peuplées (France, Royaume-Uni, Russie, empire des Habsbourg et Allemagne à partir de 1870). Mais depuis 1945, c'est la technologie, les capacités économiques et financières qui deviennent des atouts dans les guerres, au détriment du potentiel humain.

Les facteurs démographiques sont considérés sous l'aspect quantitatif et sous l'aspect qualitatif.

Quantitativement, le nombre peut faire la force. La quantité de la population peut être un élément positif à même de contribuer à la vie d'un Etat sur la scène internationale. **Kuznets**⁸⁸ écrit que « tout Etat souverain dont la population est égale ou inférieure à dix millions d'habitants » est un petit Etat. Si cette opinion était exacte, il faudrait constater que la majorité des Etats africains seraient des « petits Etats ». L'accroissement de la population

⁸⁶P. LOROT et F. THUAL, *La géopolitique*, Paris, Montchrestien, E.J.A., 1997, P.19.

⁸⁷Thomas MALTHUS, *Essai sur le principe de la population*, 1798.p.52

⁸⁸KUZNETS, cité par P.F. GONIDEC, *Relations Internationales Africaines*, Paris, L.G.D.J., EJA, 1996, p.14.

engendre la politique expansionniste. En Italie par exemple, la poussée démographique a été une des raisons de la colonisation, partant de l'entrée en guerre de l'Italie. En effet, **Crispin**, dans son discours de Juin 1889, déclarait que l'Italie devait acquérir un territoire de colonisation pour y diriger son « excédent de population rurale ».

Qualitativement, on regarde la composition de la population, son homogénéité et son habilité à gérer l'espace. Evoquons ici les problèmes de xénophobie lorsque, à l'occasion de crises économiques ou politiques, la présence d'une population étrangère nombreuse est jugée intolérable. Ainsi par exemple au Gabon, un comité de chômeurs n'a pas hésité à menacer d'extermination de 100 à 150 milles immigrés s'ils n'avaient pas quitté le territoire avant le 31 janvier 1995⁸⁹.

L'essor démographique a plusieurs conséquences, notamment le développement de la puissance économique des Etats, c'est-à-dire l'augmentation de la population qui a été un stimulant pour la production et le développement industriel.

Lorsqu'on parle de la population, on s'intéresse aussi aux mouvements migratoires. Ces derniers créent des problèmes dans les pays d'arrivée d'une part et dans les pays de départ d'autre part. Ils ont des avantages et des inconvénients dans les deux cas. Ils ont donné lieu à des conflits ou des menaces de conflits ou des conflits entre les Etats ; nous citons à titre d'exemple : le Transvaal avec la découverte des mines d'or, la guerre de Boer en 1899, le conflit franco-italien en Tunisie, le conflit sino-japonais au sujet de la Mandchourie.

Ainsi, si elle est réelle, l'influence de la démographie sur les relations internationales est difficile à mesurer. Elle tend à devenir un handicap pour les pays dont la croissance démographique est supérieure à la croissance économique, provoquant dans de nombreux cas un appauvrissement de la population. Mais paradoxalement, elle joue dans les deux sens puisque les pays qui ont un solde négatif de peuplement connaîtront des difficultés croissantes pour financer leurs régimes de retraite et de sécurité sociale.

§2. Facteurs économiques et financiers

Le facteur économique dans les relations internationales est sans doute celui qui a donné lieu aux explications déterministes les plus variées et les plus cohérentes. Personne ne conteste l'importance de l'économie dans les relations internationales. Le caractère conflictuel de ces relations s'explique en partie par la rivalité des Etats pour le contrôle de régions riches en matière première et la conquête des marchés. Le facteur économique a été déterminant dans l'expansion coloniale de l'Europe à partir du XVIème siècle. La rivalité entre les puissances européennes est liée à des considérations économiques, s'assurer l'accès au marché et aux matières premières. La théorie de « l'économie monde » de l'historien **Fernand Braudel**⁹⁰ est fondée sur le postulat que la dynamique qui régit l'histoire du monde est de nature économique et social plutôt que politique. Dans son analyse des relations internationales des XVIème et XVIIème siècles en Méditerranée, il démontre que loin de représenter une simple juxtaposition d'aires civilisationnelles, de royaumes et d'Etats, cette région du monde constituait un ensemble « d'économie monde ».

⁸⁹Anonyme, *Le monde 10 janvier 1995*, cité par P.-F. GONIDEC, *Relations Internationales Africaines*, Paris, LGDJ, EJA, 1996, p.14.

⁹⁰Fernand Braudel, *Civilisation matérielle*, 1979, p.49

Il constate que c'est à cette époque que « l'économie monde européenne » change d'échelle et se projette à l'échelle mondiale. Les raisons de ce changement sont à rechercher dans la dynamique du capitalisme européen. Celui-ci démontre sa capacité à créer des échanges inégaux et à structurer l'espace du marché mondial. L'économie a pris une telle importance dans les rapports entre les Etats que les termes « Relations économiques internationales » sont de plus en plus utilisés pour désigner l'ensemble des rapports de nature économique et financière et les échanges entre les pays.

A l'instar des relations politiques, les relations économiques sont marquées par l'alternance de phases de stabilité et de phases de crises, de périodes de croissance et de périodes de contraction du commerce mondial. Comme les rapports politiques, les rapports économiques se traduisent par des conflits dénommés guerre commerciale, embargo et boycott.

Le facteur économique joue un rôle important sur la scène internationale. Robert KEOHANE et Joseph NYE⁹¹ ont ainsi mis en avant l'idée que la puissance se définissait plus aujourd'hui par la capacité à maîtriser les interdépendances multiples créées par les relations, elles aussi multiples entre Etats et nouveaux acteurs internationaux et la compétition engagée dans tous les domaines, notamment économique, que par l'expression de la force militaire pure. Un Etat ne peut plus, dans un tel contexte, être puissant dans tous les domaines à la fois, il doit donc composer avec les autres acteurs étatiques ou non, notamment à travers le système institutionnel multilatéral (ONU, FMI, OMC, etc.).

La lutte contre la pauvreté induit les Etats à multiplier les mécanismes de coopération pour le développement. La croissance économique des années 1950-1973, par exemple, s'explique par toute une série de facteurs positifs : le dynamisme démographique qui suit la guerre froide, l'effort d'investissement et de modernisation des entreprises qui améliore la productivité, l'expansion du commerce international stimulé par la libéralisation des échanges, l'action des gouvernements qui contrôlent la conjoncture économique et procèdent à des redistributions sociales. Le commerce international a constitué une force d'entraînement pour l'ensemble de l'économie. Stimulé par l'action du GATT en faveur du libre échange, assuré de la stabilité monétaire par le système de Bretton Wood, le commerce international a progressé au rythme annuel moyen de 7% entre 1950 et 1970⁹².

Il est aussi vrai que la crise économique constitue un facteur de croissance à telle enseigne qu'un Etat frappé par la crise cherchera à développer des mécanismes de prévention en vue d'éviter la répétition de celle-ci et chercher à améliorer son état. Cette stratégie va donner à l'Etat des nouveaux élans pour se ressaisir sur le plan économique et occuper une place importante dans le concert des nations.

En somme, l'importance du facteur économique pour expliquer les relations internationales a été soulignée par des écoles de pensées, dont les principaux représentants sont les économistes libéraux et les marxistes.

La théorie du libéralisme économique développée depuis le XIXème siècle pose que « *la paix régnera le jour où tous les produits du monde circuleront librement à travers les*

⁹¹R. KEOHANE et J. NYE, cités par J.-G. CONTAMIN et al. S/dir., *Dictionnaire de sciences politiques et sociales*, Paris, Dalloz, 2004, P.280.

⁹² P. MILZA et S. BERSTEIN., *Histoire terminale*, Paris, Hatier, 1993, Pp. 116-117.

frontières selon la loi de l'offre et de la demande ». Une vision utopiste comme celle de l'économiste anglais Adam Smith qui promettait la transformation du monde en un vaste marché où les nations seraient si intimement liées par leurs échanges, que la guerre y deviendrait impossible. Pour les théoriciens du libéralisme la loi du marché et la recherche du profit sont les moteurs de l'économie, de la prospérité et de la paix.

Les marxistes ont également posé comme fondement de leur approche le déterminisme économique, mais pour aboutir à une conclusion à l'opposé des libéraux. Ils n'estiment en effet que les données économiques comme le mode de production par exemple, conditionnent l'ensemble des rapports sociaux et politiques. *Le système économique capitaliste est condamné à disparaître sous l'effet de ses propres contradictions et de la « Révolution prolétarienne ».*

§3. Facteurs culturels

La culture est généralement définie comme « l'ensemble des connaissances acquises, des représentations et des croyances ainsi que des règles de conduite d'une société ou d'un groupe social et constituant un système de valeurs cohérent d'identification ». Les Etats s'emploient à cimenter la cohésion de la culture nationale, et à promouvoir au sein de leurs peuples, la conscience d'une identité nationale. On parle de culture nationale ; mais existe-t-il une culture au plan universel ? Il y a entre des groupes de pays la conscience de partager des valeurs culturelles communes, c'est le cas notamment à l'intérieur du monde occidental ou du monde arabo-musulman. On a parfois évoqué l'existence de valeurs universelles qui transcenderaient les différences culturelles dans le domaine des droits de l'homme. Le développement des systèmes de communication, les voyages et les échanges contribuent à l'homogénéisation culturelle qui se ferait aux dépens des cultures traditionnelles et nationales.

De ce point de vue, les médias joueraient un rôle catalyseur, en contribuant à diffuser à travers le monde des modèles sociaux culturels et des modèles de consommation dominants (rôle de la publicité). Le monde est devenu un « Village planétaire », selon la formule **Marshall Mac Luhan**⁹³

L'influence du facteur culturel sur les relations internationales a été abordée dans le cadre d'études sur les conflits post-Guerre froide. Ainsi, pour **Bertrand Badie** et **François Thual**, la culture et son expression la plus radicale, les revendications identitaires semblent investir les rapports interétatiques, mais également intra étatiques.

Les Relations Internationales ont une dimension culturelle, elles ont aussi une dimension idéologique. Ce sont des idées qui permettent des avancées positives sur la scène internationale. La révolution française, par exemple, a produit l'idéologie de l'égalité et de la liberté. La révolution bolchevique de 1917 en URSS a produit des nouvelles idées sur les Relations Internationales, notamment la lutte contre l'impérialisme (la tendance des Etats forts à dominer les faibles).

Après la deuxième guerre mondiale, le capitalisme et le socialisme ont prédominé en relations internationales. La guerre froide a été actionnée par la rivalité idéologique Est-ouest. Dans les années 60, la décolonisation et l'entrée des nouveaux Etats à l'ONU conduit à l'apparition d'une nouvelle idéologie tiers-mondiste des relations internationales. Cette

⁹³Marshall Mac Luhan., *Understanding Media: The Extensions of Man*, McGraw-Hill, New-York, 1964, p.404.

dernière est centrée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur la souveraineté permanente des peuples, sur les ressources naturelles et sur le droit au développement.

Ainsi, l'Américain **Samuel Huntington**⁹⁴ a développé la thèse du choc de civilisations qui a soulevé des controverses. Après avoir identifié les neuf grandes civilisations (occidentale, musulmane, hindoue, slave orthodoxe, japonaise, africaine, océanienne, latino-américaine et confucéenne), il nous prédit pour le troisième millénaire un affrontement inéluctable entre civilisation occidentale, d'une part, et civilisations musulmane et confucéenne, d'autre part.

§4. Facteurs militaires et technologiques

4.1. Facteurs Militaires

Les facteurs militaires sont l'expression des arsenaux de différents armements dont disposent les Etats et qui concourent à leur puissance militaire. Lorsque les Etats disposent des stocks importants et dangereux, cela peut créer la course aux armements des Etats, augmentant des risques des guerres. La prolifération nucléaire a même créé la crise entre l'Iran et la communauté internationale.

4.2. Facteurs Technologiques

Les facteurs technologiques ont une incidence sur les relations internationales. Les progrès technologiques induisent des effets globaux positifs ou négatifs sur la vie de société. Cela polarise la richesse et les inégalités.

§5. La personnalité de l'homme de l'Etat

En dépit de tous les facteurs ci-haut évoqués, les relations internationales seront également caractérisées par les événements, les actions et les réactions. Pour autant que les Etats jouent un grand rôle, une importance est accordée aux hommes d'Etat. Ceux-ci prennent des décisions qui poussent les Etats à agir ou à ne pas agir. Dans ce sens, la deuxième guerre mondiale découle avant tout de la personnalité d'HITLER qui l'a provoquée et dirigeait l'Allemagne à l'époque. L'invasion de l'Irak en 2000 est avant tout autre appui militaire, l'œuvre du président Georges WALKER BUSH ; et le cas le plus récent, c'est l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui est d'abord l'œuvre du président VLADMIR POUTINE.

Section troisième : Les atouts de puissance en RDC

Stratégique de par sa position géographique, la RDC l'est aussi par l'abondance et la variété de ses ressources naturelles. Au cours de la conquête, les belges avaient qualifié, à juste titre, la RDC de « scandale géologique ». D'autres continuent à lui donner des qualificatifs de scandale sur plusieurs plans. C'est ainsi qu'on parle de scandale géologique en premier lieu, le deuxième scandale étant celui énergétique et le troisième est lié à l'agriculture et à sa biodiversité.⁹⁵

§1. Sur le Plan géostratégique et politique

1.1. Au Plan géostratégique

⁹⁴Samuel HUNTINGTON, *Clash of Civilizations, Foreign Affairs*, 1993, p.402.

⁹⁵Joseph APOLO MSAMBYA, *travail déjà cité*.

La position de la RDC au centre de l'Afrique est une donnée permanente dont tout pouvoir politique doit tenir compte. Non sans raison, l'écrivain Frantz FANON avait présenté ce pays comme la « gâchette » du continent. Cette position fait qu'elle soit traversée par l'équateur qui lui fait bénéficier d'un climat variable au nord et au sud de cette ligne, surtout par rapport aux saisons des pluies. Elle recèle non seulement la moitié des réserves mondiales de cobalt, métal hautement prisé dans l'aéronautique, mais aussi s'impose comme l'un des quatre principaux producteurs de diamant brut avec le Botswana, l'Australie et la Russie. A ces atouts s'ajoutent la fertilité de ses sols abondamment arrosés et la détention du pactole de l'eau de ses fleuves (Congo et shiloango), convoitée du nord au sud du continent avec, comme corollaire, la possession d'un potentiel hydroélectrique considérable. Le fleuve Congo est le deuxième au monde par son débit ($50.000\text{m}^3/\text{s}$), après l'Amazone ($200\ 000\ \text{m}^3/\text{s}$) et avec ses affluents, ils constituent le second bassin le plus étendu au monde (3,8 millions de Km^2) après celui du grand fleuve sud-américain, l'Amazone (6,95 millions de Km^2).

Par lui, le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest du continent peuvent être reliés de part en part. Une route, une voie ferrée partant de la pointe la plus septentrionale de l'Afrique ne peut joindre le cap de bonne espérance qu'en la traversant. La RDC aurait pu être le carrefour des voies de communication dans le sens Nord-sud et Est-ouest au centre du continent. D'autant qu'elle est entourée de neuf pays auxquels elle doit avoir accès par des voies de communication fiables d'une part, et est délimitée, sur une trentaine de kilomètres, par l'océan atlantique d'autre part, elle est le seul pays à avoir autant des voisins⁹⁶.

Les ressources en eau et le potentiel de l'huile blanche que recèle le Congo représentent également un enjeu majeur. Le Congo fait, en outre, partie de l'espace géographique sous-régional, constitué des grands lacs africains qui baignent, en plus de lui-même, le Malawi, le Mozambique, la Zambie, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, le Kenya et l'Ouganda. De ces pays, seule la RDC partage cinq frontières lacustres⁹⁷. Ces caractéristiques confèrent au pays, vu sa taille et l'importance de son couvert forestier, garantie de fertilité, un potentiel agricole considérable et d'une exceptionnelle biodiversité que les colonisateurs belges avaient beaucoup développés.

Ayant une superficie de $2\ 345\ 410\ \text{Km}^2$, la RDC occupe la deuxième place en étendue dans le continent africain après l'Algérie ($2\ 381\ 741\ \text{Km}^2$). Cette étendue territoriale est une force politique considérable, car elle est un élément essentiel dans la conception qu'un peuple congolais se fait de son destin. Et donc la taille du pays et sa localisation géostratégique au cœur de l'Afrique expliquent également pourquoi la République Démocratique du Congo est un acteur clé de l'intégration politique et économique africaine (sur le plan économique), même s'il est encore loin d'être en mesure de jouer pleinement son rôle. En raison de ses ressources en eau et en électricité, la RDC est un important partenaire de la stratégie des organisations sectorielles créées par the Southern African Development Community(SADC) ou la communauté de développement de l'Afrique australe en français, tels le SAPP (Southern African Power Pool) ou le SATCC (Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission).

⁹⁶V. de Paul LUNDA BULULU, *Conduire la première transition au Congo-Zaïre*, Paris, Edition L'Harmattan, 2003, Pp. 243-245.

⁹⁷*Ibidem*, Pp. 243-245.

En effet, sur le plan stratégique, cette vaste étendue sera d'un grand intérêt pour la RDC si elle a le pouvoir de la maintenir car, les forces d'ennemies auront beaucoup de difficultés à accéder au contrôle de tout le territoire congolais et cela constitue un avantage pour la RDC. L'expérience en est déjà lors de différentes guerres en RDC où les rebelles avaient eu du mal à prendre le contrôle de tout le territoire congolais à cause de son immensité. Les agresseurs ainsi que leurs complices occidentaux n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs au Congo à cause de son immensité territoriale.

C'est pourquoi, il existe plusieurs thèses au sujet de la balkanisation de la RDC. Et parmi les thèses en présence, on relève une certaine différence de perception à la question de la participation de la RDC entre occidentaux et africains. Les Etats-Unis d'Amérique semblent en particularité s'illustrer tant au niveau des discours politiques qu'à celui de réflexion académique. Sur le plan politique et d'après Jean Baptiste SONDJJI, les «américains auraient envisagé entre 1994 et 1997, le découpage de la RDC en 5 Etats indépendants dont le Kivu - Maniema, le Kasai, le Katanga, la province horizontale et l'équateur, le Bandundu-Kinshasa et le bas Congo »⁹⁸. Marina Ottawa soutiendra que dans la recherche des solutions pour « remettre le Congo sur pied », il faudra sérieusement envisager l'hypothèse de sa division.

Les africains de leur part posent le débat au niveau du rôle des Etats étrangers dans la désintégration du Congo. Achille Mbembe par exemple, estime que la position de la RDC s'inscrit dans les désenchantements du Congo d'un pays au sortir de trois décennies de « satrapie informelle » dans lequel se déploient des ambitions économiques, militaires et autres⁹⁹.

En fait, les différentes thèses évoquées ci-haut au sujet du démembrement de la RDC nous donnent une preuve à l'appui de l'inquiétude de l'humanité si une fois le Congo garderait toujours ses frontières héritées de la colonisation. C'est pour dire en fait que les facteurs géographiques de la RDC constituent en réalité des enjeux majeurs sur lesquels la RDC pourrait s'appuyer pour jouer son rôle d'hémogénie au centre de l'Afrique et devenir une puissance dans le continent africain.

1.2. Au plan Politique

Sur le plan Politique, nous voyons la capacité des peuples (gouvernants et gouvernés), à s'organiser pour atteindre des objectifs communs. La RDC constitue un espace prêt à devenir relais dans la défense des intérêts convergents avec ceux de l'occident en Afrique. Pour tirer le pays du gouffre de la transition, le peuple congolais avait conçu l'idée du gouvernement 1+4, c'est-à-dire un chef d'Etat assisté de quatre adjoints, en vue de satisfaire toutes les tendances politiques ou civiles assoiffées de pouvoir. Cette stratégie était le fait d'une grande moquerie aux vues des autres Etats, mais elle a permis une avancée positive dans la consolidation et la recherche de la paix en RDC. La République démocratique du Congo, grâce au Dialogue inter - congolais organisé en Afrique du Sud (2002- 2003), a réussi à se doter d'institutions issues des élections tenues en 2006.

§2. Sur le plan démographique et culturel

2.1. Au plan Démographique

⁹⁸« *Projet de balkanisation de la RDC* », [en ligne], disponible sur www.Kongo.tiles.com. (Consulté le 30 juillet 2023 à 2h 20').

⁹⁹Achille MBEMBE cité par Augustin BWENGE KAHIMBI, travail déjà cité.

La population constitue un élément capital pour transformer un pays avec toutes les possibilités de devenir une puissance. Ainsi le facteur démographique peut jouer un rôle considérable en Relations Internationales. Il constitue un élément essentiel du développement économique et du progrès social ainsi que de la puissance militaire. C'est pour quoi Eden Kodjo dit que « l'Afrique doit s'attaquer à soutenir un taux de natalité susceptible d'assurer ce renouvellement des générations, car la croissance démographique représente un investissement pour le futur ; c'est dans sa masse démographique que l'Afrique trouvera les ressources humaines suffisantes indispensables à la maîtrise de son espace géographique ». On peut noter qu'en rapport avec sa croissance, la masse démographique peut devenir un facteur de richesse si elle se trouve en harmonie avec l'espace. Par contre, elle peut devenir un frein au développement et un facteur de pauvreté dans le cas inverse. C'est ainsi que Mao Tse tsoung résumait parfaitement le problème en déclarant « une nouvelle naissance c'est une bouche de plus à nourrir, mais c'est aussi deux bras supplémentaires pour travailler.

Avec ses 112 millions d'habitants, la RDC est classée en quatrième position en Afrique après le Nigeria, l'Égypte et l'Éthiopie. Cette population constitue une force pouvant permettre à la RDC de marquer sa présence sur la scène africaine et internationale. Mais faut-il que cette démographie soit évaluée à sa juste valeur grâce à l'éducation, à l'instruction, au travail et à sa détermination car, l'ignorance ne paie pas. Or le monde d'aujourd'hui se veut compétitif pour gagner le pari du grand rendez-vous du « donner et recevoir », ce capital humain peut déterminer la politique de la RDC sur le plan économique et militaire. Malheureusement, la population est abandonnée à son triste sort par les dirigeants politiques qui la divise pour leurs intérêts égoïstes en lui inculquant les idées tribales et séparatistes.

Cette importance démographique de la RDC, lui offrirait une force en termes d'une puissance dans la mesure où, les dirigeants congolais se fixent des objectifs majeurs (la réforme de l'armée, de la police et de service de sécurité). Partant de cette masse démographique et de l'immensité territoriale pour se faire une grande puissance, en exploitant cette population, le Congo devait mettre sur pied des stratégies de réforme de l'armée surtout en tenant compte du nombre d'éléments par kilomètre carré pour sauvegarder l'unité territoriale contre l'éventuelle tentative de balkanisation du pays car le constat est que de toutes les situations des guerres qu'a traversé la RDC, les effectifs militaires sont encore faibles.

Ainsi, suivant l'aspect quantitatif de la population congolaise, les conflits qui ont agité la vie de la RDC depuis plus d'une dizaine d'années ont profondément affaibli son appareil administratif. Le dernier recensement date de 1984¹⁰⁰. Les estimations de sa population proposées ne peuvent donc être basées que sur des observations partielles ou indirectes et essentiellement sur des projections. En 2003, par exemple, la population a été estimée à environ 55 millions d'habitants¹⁰¹.

Une première caractéristique de la population de la RDC est sa croissance rapide malgré la crise, c'est-à-dire malgré le sida et les traumatismes liés aux guerres. Mais des indices existent d'un ralentissement de la croissance. Les prévisions faites indiquaient un

¹⁰⁰P.M. MANTUBA NGOMA *et al*, *La République Démocratique du Congo : une démocratisation au bout du fusil*, Kinshasa, Editions Konrad Adenauer stiftung, 2006, p. 28

¹⁰¹M.F. CROS *et* F. MISSER, *Géopolitique du Congo*, Bruxelles, éd. Complexe, 2006, p.22

ralentissement de la croissance après une dizaine d'années. Un des éléments en est le recul de l'âge moyen au mariage suite à l'allongement des études¹⁰².

Au plan qualitatif, ce géant pays dispose d'importants cadres universitaires malgré le taux élevé de l'analphabétisme. La qualité de ses enseignements tant au niveau primaire, secondaire, universitaire ou postuniversitaire est toujours d'une grande considération à l'étranger.

2.2. Au Plan Culturel

Du point de vue culturel, il convient de rappeler que la dimension culturelle des Relations Internationales suppose cette capacité des peuples à produire des idéologies susceptibles de permettre des avancées positives sur la scène internationale. Le peuple congolais est travailleur, capable d'atteindre toutes les performances lui exigées. La RDC se taille une certaine place au point de vue scientifique par la qualité de ses enseignements tant primaire, secondaire, professionnel, universitaire et postuniversitaire. Sur ce plan, la RDC semble, via ses leaders, avoir émis certaines idéologies qui ont eu de l'influence sur la scène internationale. Dans les années 70 par exemple, le retour à l'authenticité prôné par feu président Mobutu a été une idéologie qui avait tracé une certaine ligne de conduite aux congolais et qui a permis une certaine cohésion nationale. KABILA père, lui, voulait aussi inculquer au peuple congolais une idéologie, mais celle-ci a vite disparu alors qu'elle était à sa phase embryonnaire. Avec la transition de 2003 jusqu'à nos jours, rien n'est à signaler comme idéologie dans laquelle l'un ou l'autre acteur politique de cette période voulait embarquer tous les congolais.

Nous ne pouvons pas nous en passer, dans ce plan culturel, de la dimension sportive où on veut faire l'équipe nationale le « léopard », championne de l'Afrique ; rappelons ici que cette équipe a déjà occupé la troisième place une fois à la coupe d'Afrique des nations « CAN » en 2015. Et pour sa dimension musicale, on reconnaît au niveau mondial qu'en RDC il y a des artistes talentueux qui produisent de la bonne musique. Ces deux aspects permettent d'abord une unité nationale pouvant influencer un certain comportement sur la scène internationale.

§3. Sur le plan économique financier

La position de l'espace national dans la région, et au-delà sur la planète, est sans doute plus significative sur le plan économique. C'est ainsi que grâce à ses voies de communication (routes maritimes, fluviales, lacustres, rail et voies aériennes) existantes et à développer par lesquelles elle peut écouler sa production industrielle, artisanale, agricole, agroalimentaire, culturelle, etc., d'une part, et acheter les productions des autres, d'autre part, en un mot « produire, vendre et acheter », la RDC peut se transformer en un carrefour économique, et même en pool de développement¹⁰³. Faisant référence au passé, en 1959, le Congo belge était le premier producteur de cobalt (5.996 tonnes, soit 39% de la production mondiale), de diamant industriel (66% de la production mondiale) et le cinquième producteur mondial de cuivre (282.094 tonnes, soit 9% de la production mondiale)¹⁰⁴. La même année, il a connu son

¹⁰²P. M. MANTUBA NGOMA *et al*, *Op.cit.*, P.28

¹⁰³V. de Paul LUNDA BULULU, *Op.cit.*, P.27

¹⁰⁴P.M. MANTUBA NGOMA *et al*, *La République Démocratique du Congo : une démocratisation au bout du fusil*, Kinshasa, Editions Konrad Adenauer stiftung, 2006, Pp.137-148.

record absolu de production cotonnière (179.660 de coton-graines), soit 59.280 de coton-fibres, dont 52.790 tonnes ont été exportées. A cette époque, le Congo était un des plus grand producteur de coton en Afrique, derrière l'Egypte et l'AOF et le second producteur d'huile de palme de toute l'Afrique (après le Nigeria), avec 400.000 tonnes.

Les facteurs économiques de la RDC constituent donc aussi un élément déterminant de sa politique étrangère. Il est évident que nous puissions placer ces facteurs dans le contexte de la politique étrangère étant donné que c'est à partir de la politique étrangère d'un Etat qu'on retrouve sa place dans le concert des nations. C'est ainsi que la RDC trouvera sa place dans la scène internationale en mettant également les facteurs économiques en valeur dans sa politique étrangère sur tout par l'exploitation des matières que dispose son sous-sol. Le territoire de la RDC dispose de beaucoup des richesses naturelles que WALTER DE KUYSSCHE qualifie dans ses mots en déclarant que « par ce que les potentialités sont multiples, grand comme l'Europe occidentale, le Congo est un scandale géologique. Son sous-sol cache la moitié des réserves mondiales de cobalt, il est le 4^{ème} producteur du Diamant brut au monde, on y trouve de l'uranium, du cuivre, du zinc, plomb, du fer, bizimuth, de la wolframite, de la monazite, de l'or, de l'argent, de colombo tantalite, du pyrochlore, du gaz méthane, de la cassitérite, du manganèse, du saphir, du Rubis, du marbre, etc., Son réseau hydrographique permettrait d'alimenter la moitié de l'Afrique ». ¹⁰⁵

En fait l'expression de « scandale géologique » traduit la mesure de la potentialité de ce pays. Les richesses naturelles de la RDC couvrent plusieurs atouts économiques : l'agriculture, les mines, le secteur de l'énergie dont le pétrole, la houille et le gaz méthane, le secteur hydroélectrique avec le barrage d'Inga. Toutes ces potentialités donnent à la RDC la possibilité de rayonner et de se tendre au délit de ses frontières et d'être une véritable puissance en Afrique et dans le monde.

La RDC est un acteur clé d'intégration politique et économique et s'est efforcée sur ce plan, d'encourager la création ou la relance des groupements économiques régionaux dans lesquels elle entend assumer le leadership. Actuellement, il sied de citer le cas de la CEEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale) dont la présidence était assumée par Joseph KABILA KABANGE et de la CEPGL (Communauté Economique des Pays des grands Lacs) dont elle fait partie. Deux organismes spécialisés de la CEPGL ont leurs sièges en RDC, il s'agit de la BDEGL (Banque de Développement des Etats des Grands Lacs) à Goma au Nord-Kivu et de la SINELAC (Société Internationale d'Electricité des pays des grands Lacs) à Bukavu au Sud-Kivu. Notons aussi que la RDC est membre de la communauté de pays de l'Afrique australe, SADC, en sigle anglais.

§4. Sur le plan militaire et technologique

4.1. Au Plan Militaire

La force militaire consiste en la taille des forces armées, leurs équipements et stratégies. De par la diversité stratégique de différentes nations dans la formation de l'armée congolaise, celle-ci présente des signes d'une meilleure armée dans le tout prochain avenir. Sous MOBUTU, la coopération militaire fut confiée à la fois à la Belgique, à la France, à Israël,

¹⁰⁵WALTER DE KUYSSCHE, *Le Congo cannibalisé ; chronique et réflexion sur un pays sans Etat de Droit*, Bruylant-Academia, Louvain - L- Neuve, 2002, P. 14

aux Etats-Unis, à l'Italie, à l'Allemagne, à l'Egypte, à la Chine et à la Corée du nord, en pleine guerre froide. Des telles coopérations militaires ont aussi subsisté sous la dictature de Laurent Désiré KABILA, durant laquelle se succédèrent à Kinshasa, les instructeurs rwandais, ougandais, tanzaniens, soudanais, zimbabwéens et angolais.

Les unités de l'armée congolaise étaient également entraînées à une certaine période par les casques bleus de la MONUC parmi lesquels se trouvaient les pakistanais, chinois, libanais, uruguayens, sud-africains, etc. ainsi que les troupes de la mission de l'union africaine en RDC. Nous pouvons estimer que ces nombreux entraînements ont permis aux unités de l'armée congolaise d'acquérir plusieurs stratégies militaires du fait qu'ils étaient entraînés par les spécialistes de différentes grandes armées du monde. Ainsi, nous pensons que cette présence militaire étrangère en RDC a toujours permis à l'armée congolaise de profiter d'un transfert de technologie militaire et la diffusion d'une culture militaire. Mais nous constatons que cette intervention de différentes armées dans la formation des unités congolaises présente jusqu'à présent des inconvénients, car la RDC ne retrouve, et pouvons même dire ne retrouvera pas si vite sa spécificité par rapport à ces dernières.

Cependant, Un défi majeur règne au sein de l'armée congolaise : celui de son unification. Les différentes résolutions prises à la conférence de Goma sur la paix, la sécurité et le développement dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu du 06 au 23 janvier 2008 semblent jusque-là n'avoir pas atteint leurs objectifs. Plusieurs groupes armés, bien qu'ayant ratifié leur engagement dans la cessation des hostilités et leur processus à l'intégration dans l'armée régulière, continuent à être les semeurs de plusieurs tracasseries sur les populations civiles. Cette armée donne le spectacle d'un corps dont les membres se combattent parfois les uns contre les autres et dont la fiabilité est de plus en plus aléatoire ; les chefs militaires obéissant encore à leur propre agenda qu'à celui de l'armée.

4.2. Au Plan Technologique

Au plan technologique, la RDC dispose d'assez d'atouts pouvant lui permettre la fabrication d'armes sur son sol. Le Congo fut un enjeu stratégique durant la seconde guerre mondiale, en tant que détenteur de la mine d'uranium de Shinkolobwe au Katanga, qui servit à la fabrication des bombes atomiques larguées en août 1945 sur Hiroshima et Nagasaki au Japon. Durant aussi presque toute la guerre froide, il constituera un fournisseur important de cuivre et de cobalt du « monde libre »¹⁰⁶. Mais fort surprenant, il n'existe pas en RDC et presque partout en Afrique, les industries à fabrication d'armes.

¹⁰⁶M.F. CROS et F. MISSER., *Op.cit.*, P.26.

Chapitre troisième : ANALYSE DES OBSTACLES DE LA CONVERTIBILITE DES ATOUS DE LA RDC EN PUISSANCE REGIONALE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Section première: Les obstacles de la convertibilité des atouts de la RDC en puissance régionale

Pour mieux expliquer ces obstacles, nous avons pensé les présenter en deux niveaux, notamment au niveau interne comme externe.

§1. Au niveau interne

1.1. Le déficit du leadership

Le déficit de leadership selon l'ancien premier ministre de la RDC Augustin MATATA PONYO, est une malédiction pour le pays ; c'est ce qui selon lui, justifie le sous-développement de la RDC malgré l'immensité de ses potentialités ; sans un leadership de qualité, tout développement est hypothétique¹⁰⁷.

1.1.1. L'égoïsme et l'immaturité politique des dirigeants congolais

Il appert que la crise globale de la RDC est fondamentalement un problème d'homme, et, d'abord, de l'homme politique congolais. Ce ne sont pas les ressources et les potentialités naturelles qui font défaut à la RDC, il lui manque une population et surtout des dirigeants capables de les exploiter, de les mettre en valeur et de les gérer au bénéfice du pays et du peuple, selon les principes et les règles de la bonne gouvernance.

Au Congo, l'argent est systématiquement détourné par les hommes au pouvoir qui profitent de leur situation pour s'enrichir. Ainsi, une grande partie du milliard de dollars gagné grâce à l'exploitation des ressources du sous-sol du pays est capté par des hommes politiques à leur profit au lieu d'être utilisé pour bâtir des écoles, des routes, des hôpitaux, bref un avenir pour le Congo et pour le peuple congolais. Au Congo, les hommes politiques gouvernent pour leur propre intérêt et non pour celui de toute la population ; une fois accéder au pouvoir, ces derniers se préoccupent plus de leur mandat et oublient comment rendre le

¹⁰⁷MATATA PONYO, « le déficit de leadership, une malédiction pour la RDC », nouveau numéro de la revue Congo challenge(RDC) », [en ligne], disponible sur <https://econewsrdc.com>. (Consulté le 30 juillet 2023).

pays meilleur ; les dirigeants congolais ont donc une part de responsabilité non seulement dans les malheurs de leurs compatriotes, mais aussi et surtout dans le développement et la montée en puissance de la RDC.¹⁰⁸ Ceci explique le comportement égoïste et l'immaturation politique des dirigeants congolais

D'où la nécessité et l'urgence de faire surgir un leadership alternatif capable d'opérer les ruptures qui s'imposent, de proposer une nouvelle vision de la gestion et de l'avenir, et d'impulser une dynamique mobilisatrice de toutes les forces vives de la nation en vue du changement. La crise congolaise est essentiellement un problème d'homme : du citoyen congolais en général, et, en particulier, du leader congolais. Il s'agit d'une crise essentiellement éthique, s'enracinant dans l'absence et, pire encore, le brouillage des repères moraux et culturels. Elle appelle une nouvelle vision de l'homme, du pays et du pouvoir. En fait, la démocratie et la stabilité politique n'ont pas de pires ennemis que l'ignorance et la pauvreté des masses populaires.

1.1.2. L'incapacité des dirigeants congolais de ne pas réussir à inverser la tendance (celle de ne plus faire du Congo un Etat extraverti, c'est-à-dire, tourné vers l'extérieure)

Rappelons que la RDC a hérité de l'Etat indépendant du Congo(E.I.C), la diplomatie de la porte ouverte ; cette diplomatie consistait à laisser à tous les 14 pays signataires de l'acte de Berlin ainsi que ceux qui pouvaient adhérer, la liberté d'utiliser l'espace politique du Congo à titre expérimental, pour la liberté de navigation, celle d'entreprendre(libre circulation des biens et services) et la neutralité. Cette situation a fait du Congo un Etat dont tous ceux qui voulaient, pouvaient venir y investir, faire du commerce, etc. ces pays ont fait de l'économie congolaise, une économie extractive et devant alimenter le marché mondial (international). Le Congo devrait donc toujours tourner vers l'extérieure, vers les autres¹⁰⁹.

Alors que les pays comme l'Afrique du sud, le Nigeria et le Ghana qui sont des colonies anglo-saxon mais aussi des colonies francophones comme le Sénégal, et même les anciennes colonies au même titre que la RDC qui ont été colonisées par la Belgique(le Burundi et le Rwanda), se sont bien émancipés, sont beaucoup plus développés que la République Démocratique du Congo alors qu'ils étaient tous dans la même situation de colonie, des terres ayant des richesses à exploiter. Ces pays se sont en sortis tout simplement parce que, à un moment de leur histoire, ont réussi à inverser la tendance, à créer ce qui leur manque, bref à faire une valeur ajoutée et ceci, par la création des industries de transformation nationales.

A titre d'exemple, le Congo a signé en 2021 un accord avec le Rwanda par rapport à la question de l'Or, tout simplement parce que le pays manque ses propres industries de transformation ; le Congo importe les poissons comme les chinchards alors qu'il possède un fleuve ayant une diversité des poissons(le fleuve Congo), le lac le plus poissonneux d'Afrique voire même du monde(le lac Albert) et nombreux affluents¹¹⁰.

¹⁰⁸CARLYTHO NZAZI LENGI, *problématique du leadership responsable de la classe politique congolaise. Regard sur l'administration publique de la troisième république, mémoire L2 SPA, UPN, 2012. Inédit*

¹⁰⁹Radio Okapi, dialogue entre congolais du 30 juin 2021.

¹¹⁰Ibidem.

Cette incapacité des dirigeants congolais de ne pas réussir à inverser la tendance en tournant toujours vers l'extérieur, sans créer en RDC les industries de transformation, est aussi l'un des obstacles ne permettant pas à la RDC de devenir une puissance en Afrique voire au monde.

1.2. La mauvaise gouvernance interne

La République démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays africains les plus riches en ressources naturelles. En effet, on trouve dans le sous-sol congolais du cuivre, du cobalt, du zinc, du fer, du coltan, de la cassitérite, de l'or, du manganèse, de la bauxite, de l'étain, du diamant, du pétrole, du gaz, etc. Pourtant, la RDC est aussi l'un des pays les plus pauvres du monde. C'est-à-dire que le peuple congolais bénéficie très peu de ces immenses ressources naturelles qui sont pourtant exploitées depuis des décennies.

A l'instar de la plupart des pays africains dotés de nombreuses richesses naturelles, la RDC éprouve beaucoup de difficultés à bien gérer ses immenses ressources naturelles. Cela est particulièrement vrai dans le secteur extractif. Aujourd'hui, ce secteur souffre de tous les maux : opacité, malversations, fraudes, corruption, etc. La conséquence de la mauvaise gestion de ce secteur est que les populations profitent très peu des revenus générés par l'exploitation des ressources minières et des hydrocarbures¹¹¹.

Un exemple simple mais très illustratif, le pays est le premier producteur de cuivre d'Afrique ainsi que le premier fournisseur au monde de cobalt, une matière indispensable pour la fabrication des batteries au lithium-ion des voitures électriques mais aussi les ordinateurs portables et les Smartphones. Pourtant, le cobalt qui est si prisé semble plus profiter à la Chine qu'au Congo où l'on rencontre très peu de voitures électriques et où le taux d'électrification est l'un des plus faibles du monde. Des multinationales peu scrupuleuses, une petite minorité élitiste et des groupes armés s'enrichissent au détriment de la population.

La convoitise des ressources naturelles attise également les conflits et crée des zones d'insécurité notamment à l'Est du pays. Cette mauvaise gestion se traduit aussi sur le terrain par les nombreux abus et violences que subissent les communautés vivant dans les zones d'activités des entreprises, minières, pétrolières et gazières notamment. La pollution, les expropriations, les relocalisations, mais aussi le travail des enfants et la répression par les forces de l'ordre rythment très souvent les activités de ces entreprises. Les actions ou initiatives positives développées par certaines entreprises dans le cadre de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) sont certes utiles mais elles sont loin de satisfaire les attentes des populations¹¹². Cette mauvaise gestion des industries extractives du Congo est dénoncée depuis des années.

Ainsi, Global Witness révélait que plus de 750 millions de dollars de recettes minières versés par des entreprises à des organismes étatiques congolais avaient échappé au trésor public entre 2013 et 2015 mais jusque-là, aucune disposition n'a été prise quant à ce. Ajoutons que la mauvaise gestion du secteur extractif a également comme conséquence le commerce illicite des ressources naturelles. Malgré les progrès de la traçabilité des minerais,

¹¹¹RDC : *Plaidoyer pour une meilleure gestion des ressources naturelles*, [en ligne], disponible sur afrique.la.tribune.fr. (Consulté le 30 juillet 2023 à 2h 45').

¹¹²Idem.

le trafic continue. Certains éléments des Forces armées (FARDC) et des groupes armés sont toujours impliqués dans le trafic des minerais, notamment l'or (minerais de conflit). Il y a aussi la question des flux financiers illicites qui ont un lien direct avec les conflits et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

D'autres secteurs comme celui de l'agro-industrie avec son corollaire l'accaparement de terres ainsi que l'industrie forestière souffrent également de la mal gouvernance. A titre d'exemple, on citera le cas de la multinationale Feronia que les communautés accusent de s'accaparer de leurs terres et les acquisitions illégales de terres au Nord-Kivu. On pourrait aussi mentionner les abus commis par l'industrie forestière et les atteintes à l'environnement, notamment avec la volonté des autorités d'exploiter le pétrole dans le parc national des Virunga pour leur fin malgré l'opposition de la société civile. Dans tout cela, c'est le pays qui est bloqué pour jouer son rôle dans le concert des nations mais aussi la population congolaise se voit désabusée puisque c'est elle qui, in fine, subit les nombreux impacts sociaux et environnementaux des entreprises. C'est elle aussi qui subit les violences et les impacts de la mauvaise gestion des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles comme l'a si bien dit le récent Lauréat du Prix Nobel de la Paix, le Docteur Denis Mukwege. Toutes ces sommes faramineuses détournées par des « kleptocrates » auraient pu servir à construire des infrastructures sociales de base tels que des hôpitaux, des écoles, des forages, des routes, etc.

Toujours dans le secteur minier mais aussi hydraulique et forestier, le pays est grand producteur de cobalt, de cuivre et de diamant, possède aussi un fort potentiel en ressources hydrauliques et forestières mais le problème est que les économies de ces secteurs sont les moins bien partagées du pays ; la corruption endémique et les conflits à répétition dans l'Est du Congo handicapent une juste redistribution des richesses¹¹³.

Cette corruption est devenue désormais une règle en RDC ; On va dire qu'elle est en même temps "proportionnelle" et responsable de tous les maux du pays. Au-delà des millions que l'on pointe dans les grandes affaires, la corruption est présente dans toute la vie du Congo. C'est sans doute l'un des rares pays au monde où, au sein de l'administration, il n'y a aucune grille tarifaire et où tout se négocie de bouche à oreille. Il suffit de regarder sur les routes la manière dont les agents affectés à la circulation routière prennent sans cesse de l'argent à la population. La corruption est véritablement le mal et le fléau qui détruisent ce pays. L'argent est systématiquement détourné par les hommes de pouvoir ; les gens qui dirigent ce pays sont intelligents et compétents mais n'ont pas de conscience ; une fois au pouvoir, ils perdent de vue l'intérêt général pour ne défendre que leurs intérêts personnels.

En conséquence de la corruption et du détournement de fonds systématique, les milliards brassés par le gouvernement entre les revenus de l'économie, les impôts, l'argent du trafic des ressources ou encore les aides internationales ne profitent absolument pas aux congolais. Le problème principal au Congo, c'est que les hommes au pouvoir ne pensent qu'à eux, à leur survie et à leur avenir, ils ne pensent pas à l'avenir des générations futures comme on le fait en occident, c'est pour cela qu'il n'y a pas d'investissements, de construction d'infrastructures et d'amélioration du quotidien de congolais, parce que personne ne voit plus loin que son propre avenir, en tout cas pas ceux qui dirigent le pays.

¹¹³RDC : pays riche, congolais pauvres, [en ligne], disponible sur www.voaafrique.com. Consulté le 30 juillet 2023 à 3h 28').

La RDC n'a pas jusque-là une armée capable de défendre son intégrité contre les agressions extérieures. A l'est, le pays est ravagé par les combats impliquant une multitude de milices et les Forces armées de la RDC (FARDC), qui se livrent à une guérilla sans merci ponctuée de pillages notamment des mines d'or, de coltan, et de minerais mais aussi de nombreuses exactions sur les populations civiles. Les persécutions sont perpétrées à la fois par les rebelles et par les forces du gouvernement qui ne sont qu'une masse désunie et disparate très mal payée et d'aucun secours pour les civils ; les violences sont de plusieurs ordres : viols et violences sexuelles contre les femmes et les enfants, torture, exécutions sommaires, pillages, enrôlements forcés d'enfants soldats et d'esclaves sexuels. Face à ce déchaînement de violences que rien ne semble pouvoir maîtriser, les populations sont démunies et n'ont d'autre choix que la fuite ; le nombre de réfugiés et de déplacés ne faiblit pas depuis le début du conflit. Cette faiblesse de l'armée congolaise est due au fait qu'elle est infiltrée ; il y a même des éléments dans l'armée congolaise qui travaillent pour un autre pays, à savoir le Rwanda¹¹⁴.

Dans le domaine de transport, depuis plusieurs décennies, les infrastructures routières connaissent un déficit criant en RDC, déficit qui constitue un frein pour le développement socio-économique du pays. En 2019, la RDC avait seulement 17 % de son réseau en bon état et 3.000 km de routes bitumées (5% du réseau d'intérêt général de 58.000 km).

Pourtant, au cours des dernières années, plusieurs programmes d'investissements sur les infrastructures routières à des horizons de 10-20 ans ont été élaborés. Ces programmes peinent cependant à être réalisés. Les contraintes majeures dans la réalisation des programmes d'investissement sur les infrastructures routières sont la mobilisation insuffisante des ressources et le faible engagement des principaux acteurs. Il est possible de développer substantiellement les routes en RDC, comme l'ont fait beaucoup de pays à travers le monde, au cours des trois dernières décennies, et dans des situations similaires mais le problème reste encore dans la gouvernance du pays.

Le taux de chômage avoisine 80% de la population active, et le pays, surendetté, est incapable de faire face à ses obligations nationales et internationales ; il est classé en dernière position de l'indice de développement humain du programme des Nations unies pour le développement.

Dans son analyse, Dieudonné Bifumanu part du principe selon lequel la création des richesses se réalise par le travail bien fait qui, lui, doit concourir au bien-être de la communauté. Ce, avant de porter son évaluation en six points.

1. La RDC est un pays sous-développé, parce que sa caisse ne reçoit pas assez d'argent ;
2. Si sa caisse ne reçoit pas assez d'argent, c'est parce qu'il y a très peu de richesses transformées et canalisées dans le pays ;
3. S'il y a peu de richesses transformées et canalisées, c'est parce qu'il y a moins de travail bien fait ;

¹¹⁴*Infiltration des rwandais dans l'armée congolaise : la RDC accuse la communauté internationale de jouer le double jeu, [en ligne], disponible sur www.politico.cd. (Consulté le 30 juillet 2023 à 3h00').*

4. S'il y a moins de travail bien fait, c'est parce que la population du pays n'est pas bien payée, c'est-à-dire, elle n'a pas un salaire devant répondre à ses besoins primaires ;
5. Si la population du pays n'est pas bien payée, c'est parce que l'élite de la RDC est concernée par le rapport de la Banque mondiale sur les intellectuels africains. Ce rapport a conclu que les intellectuels africains sont paresseux, jouisseurs et corrompus ;
6. Avec une telle élite en amont, il est évident que nous ayons, en aval, une économie faible caractérisée par l'insuffisance d'argent pour l'Etat et la pauvreté pour la population.

§2. Au niveau externe

2.1. Ingérences étrangères

Le pays fait face à des ingérences étrangères récurrentes dans les affaires intérieures de l'Etat. Alors que la République démocratique du Congo œuvre pour son ancrage dans la démocratie, certains partenaires historiques multiplient des actes d'ingérences dans les affaires intérieures de la nation. Des officiels en représentation en RDC n'hésitent plus à bafouer la convention de Vienne et s'illustrent dans le non-respect du droit de réserve. Certains se font conseillers en matière de bonne gouvernance, d'autres s'exposent par des propos négationnistes. Pire encore, pour des raisons strictement mercantiles, un groupe de sénateurs américains s'attaquent aux autorités de la république. Leur but non-avoué reste la déstabilisation de nos institutions.

Les rebelles du M23 sèment le chaos dans l'est de la République Démocratique du Congo ; depuis fin 2021, ils se sont emparés de vastes pans de territoire du Nord-Kivu, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes. Ces rebelles sont soutenus par certains pays étrangers dont le Rwanda fait partie. Selon le porte-parole des forces armées de la RDC (FARDC), le général Sylvain EKENGE, le « M23 n'est qu'un pion du Rwanda ». Même si Kigali se défend en disant n'être pas derrière le M23, son communiqué du 24 octobre 2022, selon Kinshasa, révèle un nouvel aveu clair et irréfutable que c'est le Rwanda qui opère derrière le M23. Car, comment comprendre qu'un gouvernement étranger prenne la défense d'un groupe armé, de surcroît terroriste, dans un autre Etat ? Comment vouloir dénier à une armée nationale son devoir légitime de remplir sa mission constitutionnelle de protéger sa population et les Institutions légales de la République face à des terroristes qui n'ont pour objectif que de semer mort et désolation ? Pour Kinshasa, « l'attitude du président rwandais Paul KAGAME démontre à suffisance sa stratégie d'ingérence permanente dans les affaires internes de la RDC pour maintenir un climat de terreur dans cette partie et ainsi continuer l'œuvre des pillages mondialement reconnue ». ¹¹⁵

S'il y a un pays qui n'a plus de souveraineté à défendre, c'est bien la RDC. Depuis la conquête de l'est du pays par les troupes rwando-ougandaises en 1998, le destin de la RDC se décide à l'étranger. Nul ne peut se voiler la face là-dessus. Le pays est devenu une proie facile

¹¹⁵La RDC accuse Kigali de soutenir le M23, [en ligne], disponible sur www.dw.com. Consulté le 1 Aout 2023 à 00h00 ').

que tous les vautours étrangers se partagent. En 2004, le président ougandais Yoweri Museveni insultait la RDC en disant qu' « à côté de l'Ouganda, il y a un grand pays dont les habitants sont amorphes, les dirigeants inexistant, etc. ».

Par cette déclaration, il convient de noter dans ce travail que, même si les ingérences étrangères constituent également un obstacle pour la montée en puissance de la RDC, les dirigeants congolais ont toujours une part de responsabilité dans cet état de chose. Ce qui pousse certains auteurs à dire que « *refuser l'ingérence étrangère au Congo actuellement, est un prétexte fallacieux* » ; la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation au Congo (MONUSCO) est là depuis plus d'une décennie et elle n'est pas une force congolaise. C'est elle qui utilise ses avions pour transporter nos kits électoraux, alors que les élections sont par essence, un acte de souveraineté nationale. En plus, la résolution 2348 du Conseil de sécurité donne mandat à la MONUSCO d'appuyer la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. Et en cas de troubles au Congo, les troupes de l'ONU (Organisation des Nations Unies) reçoivent directement les ordres de New-York, jamais de Kinshasa. D'ailleurs, qui ignore que l'ancien président de la RDC, Joseph KABILA n'aurait pu tenir face à certaines rebellions militaires telles que le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) et le Mouvement du 23 mars (M23) n'eût été la présence de la MONUSCO ? Autre chose, notre budget national dépend en grande partie des apports extérieurs. Où est la souveraineté de la RDC ?

2.2. La position géographique de la RDC

Même si pour certains auteurs la position géographique de la RDC au centre de l'Afrique constitue un grand atout pour le pays, il s'observe que celle-ci soit un obstacle en même temps.

La République Démocratique du Congo partage ses frontières avec neuf(9) pays voisins ; cet état de chose fait à ce que ces Etats voisins qui, convoitent les richesses du Congo, savent qu'en laissant à la RDC l'opportunité d'émerger et devenir puissance régionale, celle-ci leur fragilisera plus tard ; par conséquent, ils se coalisent pour contrecarrer les actions de la RDC. A titre d'exemple, le mouvement du 23 Mars(M23) est composé des troupes venues du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda, etc.

Rappelons aussi que, ces Etats savent que lorsqu'on est voisin à un Etat fort et puissant, on devient à tout moment les cibles de celui-ci ; partant de cette hypothèse, ces pays ne voudront jamais voir la RDC devenir une puissance d'Afrique voire du monde et chercheront toujours à être les embûches pour le pays et le tirer ainsi vers le bas.

2.3. Multiples adhésions de la RDC aux organisations internationales

La superficie de la RDC ainsi que sa position au centre de l'Afrique, l'oblige à adhérer dans plusieurs organisations internationales ; mais cette multi-appartenance pèse pour le pays parce qu'il est obligé de contribuer dans chacune des organisations qu'il fait partie ; vu cet état de chose, certains auteurs critiquent la RDC de n'avoir pas une ligne claire au niveau international. Est-elle de l'Afrique centrale, Australe ou de l'Est ?

- En Afrique centrale, peut-on dire « oui » parce que la RDC est membre de la CEEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale)

- En Afrique australe, toujours « oui » parce qu'elle est membre de la SADC (Southern African Development Community ou la communauté de développement de l'Afrique australe en français)
- En Afrique de l'Est, peut-on aussi dire « oui » parce que le pays est membre de la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs), de L'EAC (East African Community ou Communauté d'Afrique de l'Est en français), mais aussi de plusieurs autres organisations régionales

Attendu que la pauvreté dans un pays explique le sous-développement de celui-ci, et le sous-développement justifie également la non montée en puissance, nous avons ajouté dans ce travail, hormis les obstacles internes et externes cités ci-haut, les idées de certains auteurs sur les questions qui leurs avaient été posées au sujet de savoir pourquoi un pays, telle que la République Démocratique du Congo (RDC), est pauvre et pourquoi persiste-t-elle dans la pauvreté, alors qu'en même temps l'augmentation soutenue du revenu par habitant dans des pays comme la république de Corée (Corée du Sud) ou la république du Botswana, contribue à estomper considérablement l'incidence de la pauvreté ?

A ces deux questions traditionnelles, la littérature économique propose plusieurs réponses que nous pouvons regrouper en cinq blocs distincts.

Le bloc 1 regroupe les études théoriques et empiriques qui soutiennent que des pays, comme la RDC, ne se développent pas à cause d'au moins une des raisons ci-après : l'étendue du territoire national ; la nature du climat ; les dotations géographiques. D'où, l'hypothèse de la malédiction du climat ou l'approche géographique du sous-développement. En effet, certains économistes, notamment Jeffrey D. Sachs, Andrew D. Mellinger et Johny L. Gallup, soutiennent que l'emplacement géographique et la topographie d'un pays sont des déterminants et des prédictors clés de sa prospérité économique. Les zones développées le long de la cote et à proximité des « voies navigables » sont beaucoup plus riches et plus densément peuplées que celles situées plus à l'intérieur des terres.

Par ailleurs, ces auteurs notent que les pays en dehors des zones tropicales, qui ont des climats plus tempérés, se sont également développés beaucoup plus que ceux situés dans le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne. En outre, l'ensemble de pays localisés dans les zones du climat tempéré ne représentent que 8,4% de la zone habitée du monde et environ un quart de la population mondiale, mais produisent plus de la moitié du produit national brut (PNB) mondial.

Le bloc 2 rassemble les travaux des auteurs qui expliquent la pauvreté par la race ou la culture (hypothèse de la malédiction du binôme culture-race). En effet, que cela soit controversé ou non, la race et la culture, ou leurs variantes, notamment l'appartenance ethnique, la langue ou la religion, sont parfois présentées comme des facteurs clés lorsqu'il s'agit d'examiner des questions en lien avec la discrimination, l'esclavage, le colonialisme, le marché du travail, les sociétés multinationales et, bien sûr le développement économique.

Par ailleurs, comme le précisent Ducharme et Eid, bien que les discours prônant le racisme biologique, la suprématie ou la pureté raciale aient été largement discrédités depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ils continuent cependant d'affleurer la surface de l'espace public, mais le plus souvent sous la forme d'un racisme à tendance « culturaliste ». Ce néo-racisme considère les cultures comme des blocs homogènes dont les différences sont

incommensurables et irréconciliables. Suivant cette logique (cf. Smith 1993), les différences culturelles trouveraient leur source dans une ethnicité originelle figée qui remonte à des temps immémoriaux. Pour réfuter ou vérifier la validité de cette théorie, certains chercheurs se sont proposés d'examiner et de tester la causalité entre les différents niveaux de diversité ethnique et les performances économiques, remettant ainsi en cause la question de leur qualité endogène. Précisons tout de suite qu'il s'agit, ici, d'un domaine de recherche très contesté et incertain, en raison notamment de ses éventuels biais ou implications politiques.

Le bloc 3 comprend les différentes recherches qui expliquent la pauvreté par l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles ou le paradoxe de l'abondance. En effet, d'après certains auteurs, l'abondance des ressources naturelles est l'un des principaux facteurs qui expliquerait le retard du développement dans des pays comme la RDC. A première vue, cet argument peut paraître contre-intuitif, pourtant plusieurs études dans la littérature économique apportent des preuves empiriques de leurs validités. Il y a lieu de distinguer au moins deux branches dans la littérature sur l'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles (bloc 3).

Suivant la première branche, la malédiction des ressources naturelles peut s'expliquer comme suit : l'abondance des ressources naturelles est à l'origine de convoitise des groupes de pression et lobbyistes puissants ; en vue de s'assurer directement du contrôle et de l'accès à ces ressources, ces groupes de pression et lobbyistes entretiennent, en connivence avec des groupes rebelles locaux hostiles au gouvernement central, des poches d'insécurité dans les régions riches en ressources naturelles; en réduisant l'autorité de l'Etat et la mobilité des facteurs, ces poches d'insécurité facilitent, à cet effet, les pillages ou les transactions illicites et favorisent l'existence des rentes minières. Cet état de fait expliquerait ainsi, d'une part, la persistance de l'insécurité et des conflits armés en RDC, principalement dans les régions riches en ressources naturelles et, d'autre part, la pauvreté malgré l'abondance des ressources naturelles.

En parallèle, la seconde branche soutient que les pays riches en ressources naturelles affichent, généralement, des niveaux de croissance économique plus faibles que ceux qui n'en disposent pas en abondance. Cela s'explique par un vecteur de facteurs exogènes et endogènes qui ne permettent pas souvent les pays dotés des ressources naturelles en abondance, de jouir pleinement de leurs richesses. Parmi ces facteurs, les plus importants sont : (i) la volatilité des prix des matières premières sur le marché mondial; (ii) l'existence des institutions oligarchiques, autocratiques ou dictatoriales; (iii) la non-application des droits de propriété; (iv) l'épuisement rapide et non soutenable des ressources; (v) la faible diversification de l'économie; (vi) une expansion cyclique du secteur des biens non échangeables via l'existence du syndrome hollandais; (vii) le pouvoir de négociation asymétrique ou l'impossibilité de s'engager dans une planification à long terme.

Le bloc 4 regroupe les travaux des auteurs qui expliquent le retard du développement par l'hypothèse de la malédiction des programmes d'assistance du FMI, par les échecs répétés des programmes d'ajustement structurel prônés par les institutions de Bretton Wood, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), dans les pays en développement. En effet, plusieurs études théoriques et empiriques dans la littérature économique établissent que les effets de la participation d'un pays aux programmes du FMI sur la croissance économique sont généralement négatifs.

Dans les rares cas où ces effets sont positifs, ils sont soit faibles, soit statistiquement non significatifs. Par exemple, Przeworski et Vreeland établissent que les pays qui n'adhèrent pas aux programmes du FMI croissent plus vite que ceux qui y participent, même lorsque les deux groupes sont confrontés à des conditions initiales similaires. L'histoire récente montre que l'économie congolaise a réalisé des performances économiques exceptionnelles entre 2012 et 2016, une période où elle n'était justement pas en programme avec le FMI.

Le bloc 5 est constitué de travaux de recherche théoriques et empiriques qui soulignent le rôle des formes d'institutions (la démocratie, l'indépendance des juges, l'absence de propriété de l'Etat) et des fonctions d'institutions (l'Etat de droit, le respect de la propriété privée, l'applicabilité des contrats, le maintien d'une stabilité des prix, la prévention de la corruption dans le développement économique).

En référence notamment aux travaux de North (1991) et Acemoglu et al. (2001), les études s'inscrivant dans la logique de ce bloc privilégient l'hypothèse de la malédiction des institutions pour expliquer le retard du développement économique observé dans des pays comme la RDC. Autrement dit, si certains pays sont économiquement riches et que d'autres sont économiquement pauvres, c'est parce que fondamentalement dans la première catégorie de pays, les institutions sont inclusives, alors que dans la seconde catégorie elles sont extractives.

Les cinq blocs ci-dessus offrent un large aperçu des principales réponses que la littérature économique réserve aux deux questions fondamentales énoncées précédemment, à noter : Pourquoi un pays, telle que la RDC, est pauvre ? Pourquoi persiste-t-elle dans la pauvreté ? ¹¹⁶.

Section deuxième: Les perspectives d'avenir pour une montée en puissance régionale réelle de la RDC

A l'heure actuelle, la RDC dispose de beaucoup d'atouts qui lui permettraient d'occuper très vite une place de choix dans le concert des nations tant au niveau continental que mondial.

- La présence des ressources humaines de grande qualité qui n'attendent que d'être mises à contribution ;
- La dignité et la maturité d'un peuple qui a réussi le pari de tenir dans le calme, l'ordre et la discipline les élections que d'aucuns qualifiaient d'élections de tous les dangers, et de se choisir ses dirigeants ;
- Les ressources naturelles d'une valeur insoupçonnée qui justifie le qualificatif de « scandale géologique » (ressources minières, forestières, hydriques, énergétiques...) ;
- Le fonctionnement effectif des institutions issues des élections démocratiques (présidence de la République, sénat, assemble nationale et assemblées provinciales, gouvernement central et gouvernements provinciaux), constitue un cadre général juridique et administratif de référence pour une gestion responsable du pays ;

¹¹⁶MATATA PONYO, *op.cit.*, p.39

· L'intérêt de plus en plus manifeste dont jouit le pays à l'heure actuelle sur le plan international. Pour s'en convaincre, il suffirait de voir le nombre de missions de haut niveau venues non seulement présenter leurs civilités aux institutions qui ont été élues, mais aussi exprimer leur volonté de coopérer avec la RD Congo. L'on assiste depuis l'avènement de la 3ème République à des visites ininterrompues des investisseurs à la recherche de partenaires en RD Congo.

Ainsi nous pouvons nous demander, pourquoi la RDC avec tous les atouts de puissance qu'elle possède, n'arrive-t-elle pas à devenir une puissance Africaine et même mondiale ou, comment un pays qui a à sa portée autant d'atouts puisse rencontrer sur son chemin les obstacles qui l'empêcheraient d'assumer pleinement ses responsabilités à l'égard de ses habitants, des pays voisins, des ensembles sous régionaux dont il est membre, du continent, voire du monde ?

§1. Les perspectives des précédents chercheurs pour une montée en puissance régionale réelle de la RDC

1.1. Pour J.F. BAYART

Pour cet auteur, quelques priorités incontournables sont proposées à cette question comme pistes de solution : la recherche hégémonique visant la création et la cristallisation d'un rapport de forces relativement stable entre les différents groupes dominants. Cette définition a pour seul mérite de désigner le triple enjeu auquel se réfère le processus de recherche hégémonique. Il s'agit tout d'abord de circonscrire, idéologiquement aussi bien que territorialement, l'espace neuf de la domination. En suite la reconstruction de l'espace social qui représente l'opportunité, non pas simplement de l'enrichissement mais d'une vraie accumulation primitive consistant en la monopolisation des moyens de production. En fin, Le rapport intime de l'État à cette évolution indique le troisième terme de recherche hégémonique, le plus manifeste (la détention du pouvoir politique, c'est-à-dire de l'usage de la force légitime qui commande la « mise au travail » des groupes subordonnés et la maîtrise de l'économie)¹¹⁷.

1.2. Pour Joseph APOLO MSAMBYA

Selon Joseph APOLO MSAMBYA, il faudrait refonder la politique de la nation ; le changement de mentalité ; la prise d'un bon sens moral national (en estimant qu'il vaut mieux être orphelin des père et mère, mais pas d'un pays) ; le développement au niveau interne favorisé par l'amélioration de la qualité des institutions (du ménage au niveau le plus haut) pour permettre un développement économique, lequel développement doit se fonder sur l'amélioration de l'agriculture pour permettre à la population de se suffire en aliments et en exportant le surplus ; la création d'une armée forte et bien formée pour la défense du territoire national ; la recherche de l'intérêt général ; création d'entreprises étatiques et paraétatiques avec un contrôle adéquat, création des infrastructures (écoles, routes, hôpitaux, etc.) pouvant permettre le désenclavement des villages les plus lointains et la formation sur la bonne gouvernance ; veiller à l'égalité des chances et à la dignité pour tous les congolais ; poursuivre des tractations pour que le pays recouvre rapidement sa souveraineté vis-à-vis des voisins régionaux et de la communauté internationale dans le délai le meilleur possible ; que les parlementaires s'acquittent convenablement de leurs missions premières, à veiller au

¹¹⁷J.F. BAYART, *l'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, éd. Fayard, 1989, p.146-147.

fonctionnement normal de l'État ; que les jeunes ne cèdent pas au désespoir qui les expose à toute sorte de manipulations, qu'ils saisissent toute occasion pour s'investir de toutes leurs forces et intelligences dans les travaux collectifs de développement en devenant créateurs d'emplois au lieu de demeurer éternellement demandeurs d'emploi, etc.¹¹⁸.

Il convient de distinguer ces propositions et les situer sur chaque plan traité.

1.2.1. Au Plan Géostratégique

Au plan géostratégique, la RDC doit chercher à être un espace relais dans la défense des intérêts convergents avec ceux de l'occident en Afrique. Elle doit chercher à être un État leader sur la scène africaine en cherchant à devenir le centre de rayonnement pour toute l'Afrique.

1.2.2. Au Plan Politique

A son plan politique, la nécessité d'un leadership plus visionnaire et dynamique, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, capable d'anticiper sur les événements, de garantir l'unité du peuple congolais, d'assurer son développement harmonieux est l'une des priorités pour incarner le rêve d'un Congo fort au cœur de l'Afrique. L'exigence de la probité morale est indispensable, en particulier pour la classe dirigeante, et la lutte contre la corruption et l'impunité sous toutes ses formes ainsi que la constitution d'une société civile responsable et bien organisée, capable d'influer sur les acteurs étatiques en vue de l'émergence d'un changement qualitatif au niveau des structures et des institutions de l'État sont autant des visées qui ne peuvent jamais être écartées pour un pays qui se voudrait puissant. Et d'ailleurs, cette dernière pourra contribuer à la consolidation de la démocratie, à l'amélioration de la gouvernance dans tous ses aspects politique, économique, social, culturel et à la défense des droits des citoyens. La RDC doit s'efforcer de jouer un rôle de médiation dans la résolution des conflits africains. Une telle ambition n'est envisageable que si elle est politiquement stable grâce à des institutions issues des urnes, économiquement prospères et militairement puissantes, et donc cette recherche de contrôle calqué sur les autres États africains se fera par la quête d'une bonne gouvernance démocratique et la nécessité d'une armée nationale forte. Sur cette dimension politique, la fortune est l'attribut du vrai chef, parfois parce que l'on espère qu'elle le dissuadera d'abuser de sa charge.

1.2.3. Au Plan Militaire

Sur le plan militaire et technologique, il est urgent que soit créée une armée républicaine avec comme mission principale de garantir la stabilité du pays car l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables. La tenue des états généraux de l'armée et la possession des bases militaires s'avèrent aussi indispensables car la stabilité du pays en dépend. La possession des bases militaires implique la libre disposition de terrains, d'installations militaires, de facilités en matière de stationnement et de circulation des forces armées, le droit de survol aérien et d'escale dans les aéroports, c'est-à-dire autant de limitations à la souveraineté de l'Etat. La RDC doit se présenter comme un Etat pouvant

¹¹⁸J. APOLO MSAMBYA, *les forces et les faiblesses de la RDC dans les relations internationales africaines*, TFC, FSSPA, UOB, 2008-2009, inédit.

secourir militairement des régimes alliés qui rencontrent des difficultés de déstabilisation et éviter que le territoire d'un pays limitrophe ne s'offre comme un sanctuaire aux opposants pour le déstabiliser. Pour échapper au dilemme de sécurité, la puissance doit être moins concurrentielle. En termes clairs, GRIECO estime que les Etats peuvent maximiser leur puissance et leur sécurité, en coopération et non en compétition avec les autres Etats. L'usage de la force n'est pas considéré comme une façon légitime pour un Etat de réaliser des gains sur la scène internationale. Le concept de puissance, dans son sens militaire, deviendra caduc, conclut John Mueller. En outre, dans un contexte où prédominent les conflits intra étatiques, la guerre sera causée davantage par la faiblesse que par la puissance des Etats comme le disait DELMAS.

1.2.4. Au Plan Economique et Financier

Au plan économique et financier, la reconstruction d'un État viable au Congo passe par la mise sur pied d'une économie tout aussi viable. Il n'est pas superflu de rappeler que le destin de la RDC consiste, sur le plan interne, à exploiter ses ressources naturelles et toutes ses potentialités dans le but d'œuvrer pour le mieux-être des populations. Au plan sous-régional, régional et continental, il est de son devoir de jouer seule et de concert avec les autres Etats, le rôle qui lui revient. L'insistance actuelle pour l'adoption d'une stratégie globale de lutte contre la corruption, de transparence dans la passation des marchés publics, de publication d'un code de bonne conduite des agents et fonctionnaires de l'Etat sont là, des nouvelles conditionnalités destinées à barrer la route au néo-patrimonialisme et au clientélisme qui ont longtemps gangrené l'Etat congolais.

L'exigence de la mise en œuvre rapide d'un programme économique et social prenant en compte les besoins de la population : adduction et distribution de l'eau potable, alimentation en énergie électrique, assurance en soins de santé, encadrement de la jeunesse, politique claire d'orientation scolaire, création des emplois, paiement des salaires dignes, construction des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, etc. constituent également un point de repère qui puisse relever le secteur économique longtemps resté taraudé. Les innombrables péripéties connues par le pays depuis le début des années 90 sont tout simplement l'expression d'un phénomène majeur dans son histoire. Ce qui se passe en réalité actuellement, depuis la mise en place des institutions de la « transition » en 2003, c'est que le pays est en train péniblement et de manière descendante de vivre sa refondation¹¹⁹.

Germain NGOIE TSHIBAMBE¹²⁰a envisagé quelques priorités économiques que la RDC doit se fixer dans sa politique africaine en proposant trois zones concentriques A, B et C. La zone concentrique A est dite de haute sensibilité stratégique. Elle est celle qui regroupe les Etats frontaliers de la RDC. Dans cette zone, les priorités consistent pour la RDC à s'engager dans une coopération fructueuse et responsable avec les différents pays de cette aire en revitalisant des accords de coopération bilatérale pour relancer des échanges frontaliers. A cet effet, il serait mieux pour la RDC de constituer des commissions mixtes avec chacun des pays limitrophes pour le règlement, la facilitation et l'encadrement des échanges sur le plan économique. Et dans les zones concentriques B et C, il s'agit de la promotion de la coopération bi et multilatérale entre la RDC et ses partenaires extérieurs. La zone B est la zone de rayonnement constituée du Soudan, Éthiopie, Somalie, Malawi, Mozambique,

¹¹⁹Joseph APOLO MSAMBYA, *travail déjà cité*.

¹²⁰Germain NGOIE TSHIBAMBE, *cité par Joseph APOLO MSAMBYA, travail déjà cité*.

Zimbabwe, Namibie, Botswana, Gabon, Cameroun et le Nigeria alors que la zone C est composée de l'Afrique lointaine constituée du reste des pays. Toutefois cependant, la RDC doit éviter, dans ses relations bilatérales ou multilatérales, d'être conduite dans une dépendance réelle, à une aliénation vis-à-vis de l'Etat donateur. Tel fut (ou est encore) le cas entre les ex-colonies et leurs anciennes métropoles.

1.2.5. Au Plan Culturel

Dans l'aspect culturel, il s'agit désormais de bien prendre conscience que l'époque coloniale et celle de la dictature, appartiennent désormais et définitivement au passé ; ainsi, convertir les mentalités en profondeur, combattre la nostalgie du passé et former la mentalité des gens à des ambitions nouvelles seraient une bonne chose à faire Car, il ne s'agit ni de rafistoler ce qui s'est lentement dévitalisé ou a parfois été détruit dans des poussées de violence, ni même de reconstruire à nouveau et de manière identique ce qui existait à la fin des années 50.

D'entrée de jeu, il s'agit d'écarter une objection erronée « l'incapacité des congolais ». Il n'y a pas de problème de déficit de capacité même s'il y a bien sûr çà et là des preuves manifestes d'incompétence, mais la compétence est quelque chose qu'il est possible d'acquérir. L'éducation aux valeurs civiques et républicaines, pour un changement réel de mentalité, devrait être une préoccupation majeure au sein de la nation congolaise. L'Etat doit y apporter un appui déterminant en matière financière, logistique et thématique. Cette éducation porterait sur les connaissances élémentaires des institutions républicaines, sur l'initiation aux droits et devoirs des citoyens, aux valeurs qui les sous-tendent parmi lesquelles la cohabitation pacifique, la tolérance, la convivialité, la complémentarité, la capacité de prévenir ou de gérer les conflits, la justice, la réconciliation, l'esprit d'initiative et le sens du bien commun. Les medias doivent particulièrement être interpellés pour véhiculer ces valeurs car ils modifient ou éclairent sur la manière d'organiser la société et sur ses enjeux politiques.

§2. Notre point de vue

Pour notre part, nous avons pensé présenter ces perspectives en deux niveaux, notamment au niveau interne comme externe.

2.1. Au niveau interne

Au niveau interne, il faudrait se solidifier et se reconstruire de l'intérieur ; changer radicalement la nature du pouvoir Congolais, c'est-à-dire faire émerger une nouvelle classe politique ou faire changer de mentalité à celle existante en l'amenant à acquérir une culture et une mentalité démocratiques et à considérer la politique avant tout comme un service social ;

Reformer, restructurer et recréer l'armée et doter à celle-ci des moyens conséquents, c'est-à-dire amener les formateurs de qualités pour une formation efficace, solide et mettre à la disposition de l'armée tous les moyens nécessaires (les armes dissuasives par exemple). Laquelle armée doit impérativement sécuriser les frontières du pays et sauvegarder son intégrité territoriale. Elle ne peut être formée à partir du brassage ou de l'amalgame ou du recrutement des anciens inciviques ou rebelles déjà contaminés par l'esprit et la culture de la violence, du pillage, de l'insubordination, de l'indiscipline et du tribalisme. Concrètement, mettre une armée républicaine, performante et dissuasive ;

Mettre une administration publique stable, neutre et efficace parce que dans tous les pays du monde, c'est l'administration publique qui assure la continuité et l'efficacité de l'action de l'Etat ; il faut donc la refonder, la restructurer, la réorganiser et la réformer ;

Une justice indépendante et impartiale qui permettra de lutter efficacement contre les antivaleurs, et, en particulier, contre la corruption et l'impunité qui gangrènent actuellement l'appareil étatique et l'administration publique, tout en contribuant à l'éducation morale de l'ensemble du peuple ; Promouvoir les valeurs démocratiques, etc.

2.2. Au niveau externe

Sur le plan externe, il faudrait définir une politique internationale en regardant où le pays peut avoir plus d'intérêts parmi les nombreuses organisations internationales qu'il fait partie ; se retirer dans certaines moins bénéfiques pour le pays. Bref la multiple appartenance de la RDC doit-être rationalisée comme disait le professeur Moïse Cifende, et la RDC peut en profiter pour fixer des objectifs stratégiques selon ses intérêts. Le pays doit savoir ce qu'il attend de chaque organisation pour son intérêt ; par exemple pour la SADC, la RDC peut se fixer comme objectif, la sécurité ; pour l'EAC, elle peut avoir comme objectif stratégique les infrastructures car, il y a un programme régional d'infrastructures où les Etats se soutiennent pour construire les routes, etc.¹²¹ ; faire une politique étrangère avec le partenariat gagnant-gagnant ;

Faire jouer au pays son vrai rôle de centralité en formant bien sûr une armée républicaine comme on venait de le dire ci-haut pour la défense du pays contre les attaques extérieures parce que, cette position géographique est un atout dans la mesure où la République Démocratique du Congo a l'avantage d'être au centre du continent(Afrique) où, elle a plusieurs possibilités et capacités de s'émouvoir dans toutes les directions de différentes régions du continent notamment au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Et à ce niveau, même cette appartenance multiple permettra à la RDC d'avoir une économie avec un marché ayant une diversification des produits venant de différentes régions et horizons du monde¹²².

¹²¹Moïse CIFENDE, *multiple adhésion de la RDC aux organisations internationales*, [en ligne], disponible sur www.radiookapi.net. (Consulté le 1 Aout 2023 à 2hh30 ').

¹²²Germain NGOIE TSHIBAMBE et Adolphe AMANI BYENDA, *de l'appartenance multiple de la RDC aux organisations internationales Africaines : quels enjeux, quels avantages ?*, [en ligne], disponible sur www.direito.ufmg.br. (Consulté le 1 Aout 2023 à 3hh30 ').

CONCLUSION

Cette présente étude a porté sur la « RDC et sa place réelle dans le concert des Nations : Analyse des obstacles de la convertibilité de ses atouts en puissance régionale ».

En effet, pour entreprendre cette étude, nous sommes parti des idées selon lesquelles la RDC dispose de beaucoup d'atouts qui lui permettraient d'occuper très vite une place de choix dans le concert des nations tant au niveau continental que mondial. Les ressources naturelles d'une valeur insoupçonnée dont elle dispose (ressources minières, forestières, hydriques, énergétiques, etc. lui donnent le qualificatif de « scandale géologique ») et constituent pour elle des facteurs d'une puissance. Malgré cela, la RDC n'arrive toujours pas à jouer son vrai rôle dans le concert des nations et occuper sa place tant rêvée sur la scène internationale.

En raison de cet écart, nous nous sommes principalement posé les questions de savoir :

- Quels sont les obstacles empêchant la RDC de devenir une grande puissance régionale et ce, malgré ses nombreux atouts ?
- Quels sont les atouts de puissance que dispose la RDC pour devenir une grande puissance régionale ?
- Quelles sont les stratégies que doit développer la RDC pour transformer ses potentialités en puissance réelle et occuper ainsi sa place de choix dans la région africaine ?

Face à ces interrogations, nous avons proposé les hypothèses ci-dessous.

Par rapport à la première question, nous avons pensé que le déficit de leadership et la mauvaise gouvernance du point de vue interne ; l'ingérence des puissances, le manque d'une ligne claire au niveau international et la position géographique de la RDC du point de vue externe, seraient les obstacles qui empêchent la RDC de devenir une grande puissance régionale malgré ses nombreux atouts ;

Par rapport à la question secondaire, nous avons estimé que, les ressources minières, forestières, hydriques, énergétiques, la position favorable de la RDC à l'Equateur, les

hydrocarbures, une démographie importante, les sols riches et fertiles, un large réseau hydrographique, etc. seraient les atouts que dispose la RDC pour devenir une grande puissance régionale ;

Quant à la troisième question, nous avons proposé de se solidifier et se reconstruire de l'intérieur, de changer radicalement la nature du pouvoir Congolais, de reformer l'armée et doter à celle-ci des moyens conséquents (les armes dissuasives par exemple), de promouvoir les valeurs démocratiques, sur le plan interne ; de définir une politique internationale en regardant où le pays peut avoir plus d'intérêts parmi les nombreuses organisations internationales qu'il fait partie, de se retirer dans certaines moins bénéfiques pour le pays, de faire une politique étrangère avec le partenariat gagnant-gagnant au plan externe, comme stratégies que doit développer la RDC pour transformer ses potentialités en puissance réelle et occuper sa place de choix dans la région africaine.

En vue d'atteindre les vérités poursuivies, et étant entendu que la dynamique des relations internationales se fonde essentiellement sur la dialectique des volontés contradictoires, nous avons recouru à la méthode dialectique, compte tenu du fait qu'elle table sur l'interdépendance des faits sociaux et le caractère dialectique des liens qui les unissent les uns aux autres. A cette méthode se sont jointes les techniques documentaires et d'audio-visuelle en vue de faciliter la collecte des données.

Pour bien asseoir l'objet de notre étude, nous avons estimé nécessaire de subdiviser notre travail en trois grands chapitres. Ainsi, le chapitre premier portait sur les considérations générales ; le chapitre deuxième démontrait les atouts de puissance de la RDC ; et le chapitre troisième ou le dernier parlait de l'analyse des obstacles de la convertibilité des atouts de la RDC en puissance régionale et les perspectives d'avenir.

A l'issue de notre investigation, nous avons abouti aux résultats selon lesquels la RDC dispose de beaucoup d'atouts en termes de ressources : ressources minières (cobalt, diamant, or, coltan, cassitérite, cuivre, etc.) ; les ressources forestières (une forêt occupant une superficie de plus ou moins 1 232 000 Km²) ; les terres arables que peut-on labourer et cultiver, fertiles et propices à d'intenses activités agricoles pendant toute l'année ; les ressources hydriques, hydrographiques (avec un deuxième fleuve au monde par son débit (50 000 m³/s) ; ressources énergétiques avec Inga ; une démographie importante (plus ou moins 112 millions d'habitants) ; une position favorable à l'équateur, etc.

Cependant il se pose un problème de la convertibilité de ses atouts suite aux obstacles d'ordre interne et externe que traverse la RDC ; lesquels obstacles sont liés à la mauvaise gouvernance interne, au manque de leadership, d'une justice indépendante et d'une armée

républicaine, à la mauvaise politique étrangère du pays, à l'adhésion de la RDC aux multiples organisations internationales, aux ingérences étrangères, etc.

Au regard des obstacles soulevés ci-haut, lesquels obstacles créent une inadéquation entre les potentialités que dispose la RDC et la place qu'elle occupe dans les Relations Internationales africaines, nous avons proposé quelques stratégies comme perspectives pouvant permettre à la RDC de transformer les potentialités qu'elle possède en puissance réelle et occuper ainsi la place de choix dans la région africaine à savoir : se solidifier et se reconstruire de l'intérieur, changer radicalement la nature du pouvoir Congolais, reformer l'armée et doter à celle-ci des moyens conséquents (les armes dissuasives par exemple), promouvoir les valeurs démocratiques, sur le plan interne ; définir une politique internationale en regardant où le pays peut avoir plus d'intérêts parmi les nombreuses organisations internationales qu'il fait partie, se retirer dans certaines moins bénéfiques pour le pays afin de réduire le coût de contribution et enfin faire une politique étrangère avec le partenariat gagnant-gagnant.

Ainsi, au regard de nos résultats ci-haut présentés, il y a lieu d'affirmer la véracité de toutes nos hypothèses de départ et de souligner que ces résultats de recherche se rattachent à ceux des auteurs tels que : Joseph APOLO MSAMBYA, SENICK EKWE, etc. qui avaient aussi mené une étude sur la question de la place de la RDC dans le concert des nations.

Eu égard à ce qui précède, il y a lieu de conclure avec optimisme que cette étude nonobstant les quelques vicissitudes signalées, nous a été utile pour parfaire et compléter notre formation universitaire et nos connaissances théoriques et pratiques sur la RDC. Précisons toutefois que, conclure ne veut pas dire qu'on a épuisé tous les aspects riches que revêt un sujet de recherche. De ce fait, nous n'avons aucunement pas la prétention d'avoir brillamment réussi, mais nous sommes réconforté par ce courage d'avoir essayé et jeté une goutte d'eau dans cette mer qu'est la science.

Aussi, n'étant pas une parole d'évangile, la présente étude n'est qu'une œuvre humaine devant souffrir de quelques imperfections ; nous prions ainsi à tout chercheur ultérieur prétendant aborder cette matière dans ce même angle d'idées, de pouvoir nous compléter en vue de rendre cette démarche plus efficiente.

Vos critiques, remarques et suggestions sont les bienvenues.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- ALBARELLO L, Apprendre à chercher, éd. De Boeck, Bruxelles, 1999 ;
- B. BOUTROS GHALI, cité par P.F. GONIDEC, Relations Internationales Africaines, Paris, LGDJ, EJA ;
- BALLEY G, « la recherche en sciences humaines », Paris, éd. Universitaire, 1970 ;
- BRIMO A., Les méthodes des sciences sociales, éd. Mont-chrétien, Paris, 1972 ;
- Claude J., comprendre la société, Paris, participation, 1976 ;
- F. DEPELTEAU, la démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats, Québec, de Boeck, 2000.p.39 ;
- F. Perroux, introduction à l'aide internationale aux PVD, Tome 1 ;
- Fernand Braudel, Civilisation matérielle, 1979 ;
- FOULIQUIE et St Jean R., Dictionnaire de la langue philosophique, Paris, éd. PUF, 1962 ;
- G CONTAMIN et al. S/dir., Dictionnaire de sciences politiques et sociales, Paris, Dalloz, 2004 ;
- G. NGOIE TSHIBAMBE, la RDC dans les Relations Interafricaines : la trajectoire d'une impossible quête de puissance ;
- GOOD W. Méthodologie de recherche scientifique, éd. MES, Kinshasa, 2001 ;
- J.F. BAYART, l'Etat en Afrique. La politique du ventre, Paris, éd. Fayard, 1989 ;
- JOSEPHAT LAROCHE, la loyauté dans les Relations Internationales, éd. L'Harmattan, Paris, 2002 ;
- KUZNETS, cité par P.F. GONIDEC, Relations Internationales Africaines, Paris, L.G.D.J., EJA, 1996 ;
- LABANA LASAY'ABAR, les relations internationales, éd. Syrius, Kinshasa, 2004 ;
- LAUBET D.B Jean Louis., initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales, l'Harmattan, Paris, 2000 ;

- M. MERLE, cité par P.F. GONIDEC, Relations Internationales Africaines, Paris, LGDJ, EJA, 1996 ;
- M.F. CROS et F. MISSER, Géopolitique du Congo, Bruxelles, éd. Complexe, 2006 ;
- Marshall Mac Luhan., Understanding Media: The Extensions of Man, McGraw-Hill, New-York, 1964 ;
- Max Weber, économie et société, éd. De poche, pocket, 1921 ;
- Merton R.K., Eléments des théories et méthodes sociologiques, Paris, éd. Plon, 1965 ;
- MULUMBATI NGASHA, introduction à la science politique, Lubumbashi, éd. Africa, 1977 ;
- MWAYILA TSHIYEMBE, Etat multinational et de démocratie africaine : Sociologie de la renaissance politique, Paris, éd. L'Harmattan, 2001 ;
- Olivier SEVAISTRE, « Mahan et la maîtrise des mers », revue n°417 Janvier 1982 ;
- OMAR A, méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, presse de l'université du Québec, Québec, 1987 ;
- P. LOROT et F. THUAL, La géopolitique, Paris, Montchrestien, E.J.A, 1996 ;
- P. MILZA et S. BERSTEIN., Histoire terminale, Paris, Hatier, 1993 ;
- P. MOREAU DEFARGES, Introduction à la géopolitique, Paris, Seuil, 1994 ;
- P. RONGERE, méthodes des sciences sociales, Dalloz, Paris, 1979 ;
- P.M. MANTUBA NGOMA et al, La République Démocratique du Congo : une démocratisation au bout du fusil, Kinshasa, Editions Konrad Adenauer stiftung, 2006 ;
- R. Aron, paix et guerre entre les nations, Calmann-Lévy, 1962 ;
- R. KEOHANE et J. NYE, cités par J.-G. CONTAMIN et al. S/dir., Dictionnaire de sciences politiques et sociales, Paris, Dalloz, 2004 ;
- R. QUIVY et L.V., Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, 2^{ème} éd. Dunod, 1998 ;
- RENOULD F., et RAYMOND B., Méthodes des sciences sociales, Dalloz, Paris, 1979 ;
- S. CHAUTARD, Comprendre la géopolitique, Studyrama perspectives, sd ;
- Samuel HUNTINGTON, Clash of Civilizations, Foreign Affairs, 1993 ;
- SHOMBA S., Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique en sciences sociales, éd. PUK, Kinshasa, 2013 ;
- THEUNISSEN J., l'éducation intellectuelle, Kinshasa, CRP, 1966 ;
- Thomas MALTHUS, Essai sur le principe de la population, 1798 ;
- V. de Paul LUNDA BULULU, Conduire la première transition au Congo-Zaïre, Paris, Edition L'Harmattan, 2003 ;
- WALTER DE KUYSSCHE, Le Congo cannibasé ; chronique et réflexion sur un pays sans Etat de Droit, Bruylant-Academia, Louvain - L- Neuve, 2002.

II. DICTIONNAIRES

III.

- Dictionnaire La rousse, éd. La rousse.fr, Paris, 2013 ; LABANA LASAY'ABAR, les relations internationales, éd. Syrius, Kinshasa, 2004 ;
- Dictionnaire universel don de la coopération française, Paris, éd. Zied Hachette, édicef, 1988 ;

- Encyclopédie Encarta 2009.

IV. NOTES DE COURS, MEMOIRES, TFC

- A. BWENGE KAHIMBI, la problématique de la vocation Africaine de la RDC comme puissance politico-économique : état de lieu et perspectives, mémoire, FSSPA, UNIGOM, 2008-2009 ;
- Blaise KANGELA NGUMBI., La persistance des crises politiques et électorales en république Démocratique du Congo : Cas de l'élection présidentielle de novembre 2011, TFC, G3 SPA, UNIKI, 2019 ;
- CARLYTHO NZAZI LENGI, problématique du leadership responsable de la classe politique congolaise. Regard sur l'administration publique de la troisième république, mémoire L2 SPA, UPN, 2012 ;
- DAVID MWANAKIFININI, notes de cours des Relations extérieures de la RDC, L1 RI, FSSPA, UNIKI, 2017-2018
- Désiré Ngirumpatse, Analyse de l'effet des crédits octroyés par les institutions du micro finance au développement socio-économique de ses membres, Mémoire, L2 économie, Université Laïque adventiste de Kigali, 2008-2009 ;
- E. AKONO ATANGANE, cité par Joseph APOLO MSAMBYA, Forces et faiblesses de la RDC en Relations Internationales Africaines, TFC, FSSPA, UOB, 2008-2009 ;
- ESISO ASIA AMANI, notes de cours de méthode de Recherche en Sciences Sociales, G2 R.I, FSSAP, UNIKI, 2015-2016 ;
- Fiston KUBELE LISASI, Analyse comparée de l'impact de l'appui de l'Union Européenne sur le processus électoral en RD. Congo de 2006 à 2011, Mémoire, L2 R.I, FSSAP, UNIKIS, 2012 ;
- Franck MBEMBA MALEMBE, incidence du commerce international sur le développement économique de la RD Congo, Mémoire, L2 gestion et commerce international, Université Chrétienne Cardinal Malula, 2008-2009 ;
- J. APOLO MSAMBYA, les forces et les faiblesses de la RDC dans les relations internationales africaines, TFC, FSSPA, UOB, 2008-2009 ;
- Jérémie KANKU WA KADIMA., les déterminants géopolitiques congolais comme facteurs de l'émergence de la RDC, mémoire, L2 RI, FSSAP, UNIKIN, 2020 ;
- Jérémie MASIMAGO, notes de cours des politiques étrangères des grandes puissances, L1 RI, FSSPA, UNIKI, 2017-2018 ;
- Jérémie MASIMANGO, notes de cours des politiques étrangères des grandes puissances, L1 RI, FSSPA, UNIKI, 2017-2018 ;
- S. EKWE, les forces et faiblesses de la RDC dans le système géopolitique Africain, TFC, FSSAP, UNIKIN, 2012-2013 ;

- Serge SUR cité par Richard KADIEBWE, notes de cours de Relations Internationales, G1 R.I, FSSAP, UNIKI, 2015-2016.

WEBOGRAPHIE

- Dictionnaire La Rousse, [en ligne], disponible sur www.larousse.fr
- Maxicours en ligne sur [https:// www.Maxicours.com](https://www.Maxicours.com) /se/cours/ puissances internationales, régionales et marge
- Puissance régionale, [en ligne], disponible sur fr.m.wikipedia.org
- Géographie Physique de la RDC, [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>
- Géographie de la RDC : Structure du territoire, [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>.
- Géographie de la RDC : Relief et géomorphologie,[en ligne],disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>
- Le Fleuve Congo,[en ligne],disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>
- Les lacs de la RDC,[en ligne],disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>
- Géographie de la RDC : Faune,[en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>
- Géographie de la RDC : flore, [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>
- La banque mondiale en République Démocratique du Congo, [en ligne], disponible sur www.banque mondiale.org/fr/country/rdc
- République Démocratique du Congo, [en ligne], disponible sur <https://fr.Wikipédia.org/wiki>
- https://www.toupie.org/Dictionnaire/hard_power
- La puissance Américaine : le hard power,[en ligne], disponible sur www.assistancescolaire.com
- Le soft power, [en ligne], sur www.geo.fr/géopolitique
- La puissance Américaine : le soft power,[en ligne], disponible sur www.assistancescolaire.com

- Smart power, [en ligne], disponible sur fr.m.wikipedia.org
- [www.afri-ct.org/article/de quoi le smart power est-il le nom?](http://www.afri-ct.org/article/de_quoi_le_smart_power_est-il_le_nom?)
- De la maîtrise des mers, [en ligne], disponible sur [https://www.cairn.info/revue-stratégique](https://www.cairn.info/revue-strategique)
- [https://www.cairn.info/pour_l'histoire_de_relations_internationales](https://www.cairn.info/pour_l_histoire_de_relations_internationales)
- Projet de balkanisation de la RDC », [en ligne], disponible sur www.Kongotiles.com
- MATATA PONYO, « le déficit de leadership, une malédiction pour la RDC », nouveau numéro de la revue Congo challenge(RDC) », [en ligne], disponible sur <https://econewsrdc.com>
- RDC : Plaidoyer pour une meilleure gestion des ressources naturelles, [en ligne], disponible sur afrique.la.tribune.fr
- RDC : pays riche, congolais pauvres, [en ligne], disponible sur www.voafrique.com
- Infiltration des rwandais dans l'armée congolaise : la RDC accuse la communauté internationale de jouer le double jeu, [en ligne], disponible sur www.politico.cd
- La RDC accuse Kigali de soutenir le M23, [en ligne], disponible sur www.dw.com
- Moïse CIFENDE, multiple adhésion de la RDC aux organisations internationales, [en ligne], disponible sur www.radiokapi.net
- Germain NGOIE TSHIBAMBE et Adolphe AMANI BYENDA, de l'appartenance multiple de la RDC aux organisations internationales Africaines : quels enjeux, quels avantages ?, [en ligne], disponible sur www.direito.ufmg.br

Table des matières

<i>INTRODUCTION</i>	1
1. <i>Etat de la question</i>	1
2. <i>Problématique</i>	4
3. <i>Hypothèses</i>	6
4. <i>Objectifs du travail</i>	7
5. <i>Choix et intérêt du sujet</i>	8
5.1. <i>Choix du sujet</i>	8
5.2. <i>Intérêt du sujet</i>	8
6. <i>Délimitation du sujet</i>	8
7. <i>Méthodologie du travail</i>	9
7.1. <i>Méthode</i>	9
7.2. <i>Techniques</i>	11
8. <i>Difficultés Rencontrées</i>	11
9. <i>Subdivision du travail</i>	12
Chapitre premier : <i>CONSIDERATIONS GENERALES</i>	12
<i>Section Première : Définition des concepts de base</i>	12
§1. <i>Obstacles</i>	12
§2. <i>Atouts</i>	13
§3. <i>Puissance régionale</i>	13
§4. <i>Notions Connexes</i>	14
<i>Section Deuxième : Cadre d'étude : République Démocratique du Congo</i>	15
§1. <i>Historique</i>	15

§2. Situation Géopolitique.....	17
§.3. Situation Socioéconomique.....	21
§4. Situation démographique.....	23
<i>Section troisième : Cadre théorique :</i>	24
Chapitre deuxième : LA RDC ET SES ATOUTS DE PUISSANCE.....	26
<i>Section première : Notion de puissance en Relations Internationales</i>	26
§1. Sortes de puissance.....	27
§2. Les éléments de puissance.....	29
§3. Configuration de puissance sur la scène internationale.....	29
§4. Les relations de puissance	32
<i>Section deuxième : Les facteurs de puissance en relations internationales</i>	32
§1. Les facteurs Naturels	33
§2. Facteurs économiques et financiers.....	36
§3. Facteurs culturels.....	38
§4. Facteurs militaires et technologiques	39
§5. La personnalité de l’homme de l’Etat	39
<i>Section troisième : Les atouts de puissance en RDC</i>	39
§1. Sur le Plan géostratégique et politique	39
§2. Sur le plan démographique et culturel.....	41
§3. Sur le plan économique financier	43
§4. Sur le plan militaire et technologique.....	44
Chapitre troisième : ANALYSE DES OBSTACLES DE LA CONVERTIBILITE DES ATOUTS DE LA RDC EN PUISSANCE REGIONALE ET LES PERSPECTIVES D’AVENIR	46
<i>Section première: Les obstacles de la convertibilité des atouts de la RDC en puissance régionale</i> 46	
§1. Au niveau interne	46
§2. Au niveau externe.....	51
<i>Section deuxième: Les perspectives d’avenir pour une montée en puissance régionale réelle de la RDC</i>	55
§1. Les perspectives des précédents chercheurs pour une montée en puissance régionale réelle de la RDC.....	56
§2. Notre point de vue	59
CONCLUSION GENERALE	61
BIBLIOGRAPHIE	64
Table des matières	69